



La CAVEM devient
Estérel Côte d'Azur Agglomération

RPQS Eau Potable 2020

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2020

COMPETENCE EAU POTABLE

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

Nota :

Ce dossier a été réalisé sur la base des Rapport d'Activité du Délégué VEOLIA Eau pour quatre collectivités et également sur la base du Rapport d'Activité de la Lyonnaise des Eaux pour le quartier du Trayas.

La complexité de ce travail réside sur la présentation de données complexes, disparates et variées afin de rendre ces dernières accessibles mais également comparables eu égard une grande diversité des secteurs concernés (tailles des communes, nombres de clients, types de contrats,...).

En cas de besoin, la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur reste à votre pleine et entière disposition pour tout complément d'information et/ou correction.

P. DEFRANCE, DGAS de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

5 COMMUNES RASSEMBLEES EN 1 AGGLOMERATION



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
VAR-ESTEREL-MEDITERRANEE



AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

SOMMAIRE

PREAMBULE

page 5

1 – CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

page 6

- 1.1 Présentation du territoire desservi
- 1.2 Mode de gestion du service
- 1.3 Estimation de la population desservie
- 1.4 Nombre d'abonnés
- 1.5 Eaux brutes
- 1.6 Eaux traitées
- 1.7 Linéaire de réseau de desserte (hors branchements)
- 1.8 L'essentiel de l'année concernant les communes de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

2 – TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTE DU SERVICE

page 33

- 2.1 Facture d'eau type pour la DSP Fréjus / St Raphael
- 2.2 Facture d'eau type pour la DSP Puget sur Argens
- 2.3 Facture d'eau type pour la DSP Roquebrune sur Argens
- 2.4 Facture d'eau type pour la Régie Directe des Adrets de l'Estérel
- 2.5 Facture d'eau type pour la Régie directe du Trayas (St Raphael)

3 – INDICATEURS DE PERFORMANCE

page 44

- 3.1 Qualité de l'eau
- 3.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux
- 3.3 Indicateurs de performance du réseau de distribution
- 3.4 Indice linéaire des volumes non comptés
- 3.5 Indice linéaire de pertes en réseau
- 3.6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable
- 3.7 Délai contractuel maximal de branchement des nouveaux abonnés
- 3.8 Fréquence des interruptions de service non programmées
- 3.9 Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés

4 – LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE

page 51

5 – FINANCEMENT

- 5.1 Budget 2020 – section fonctionnement
- 5.2 Budget 2020 – section investissement

page 54

6 – LE SERVICE AUX ADMINISTRÉS DE LA Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

page 55

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

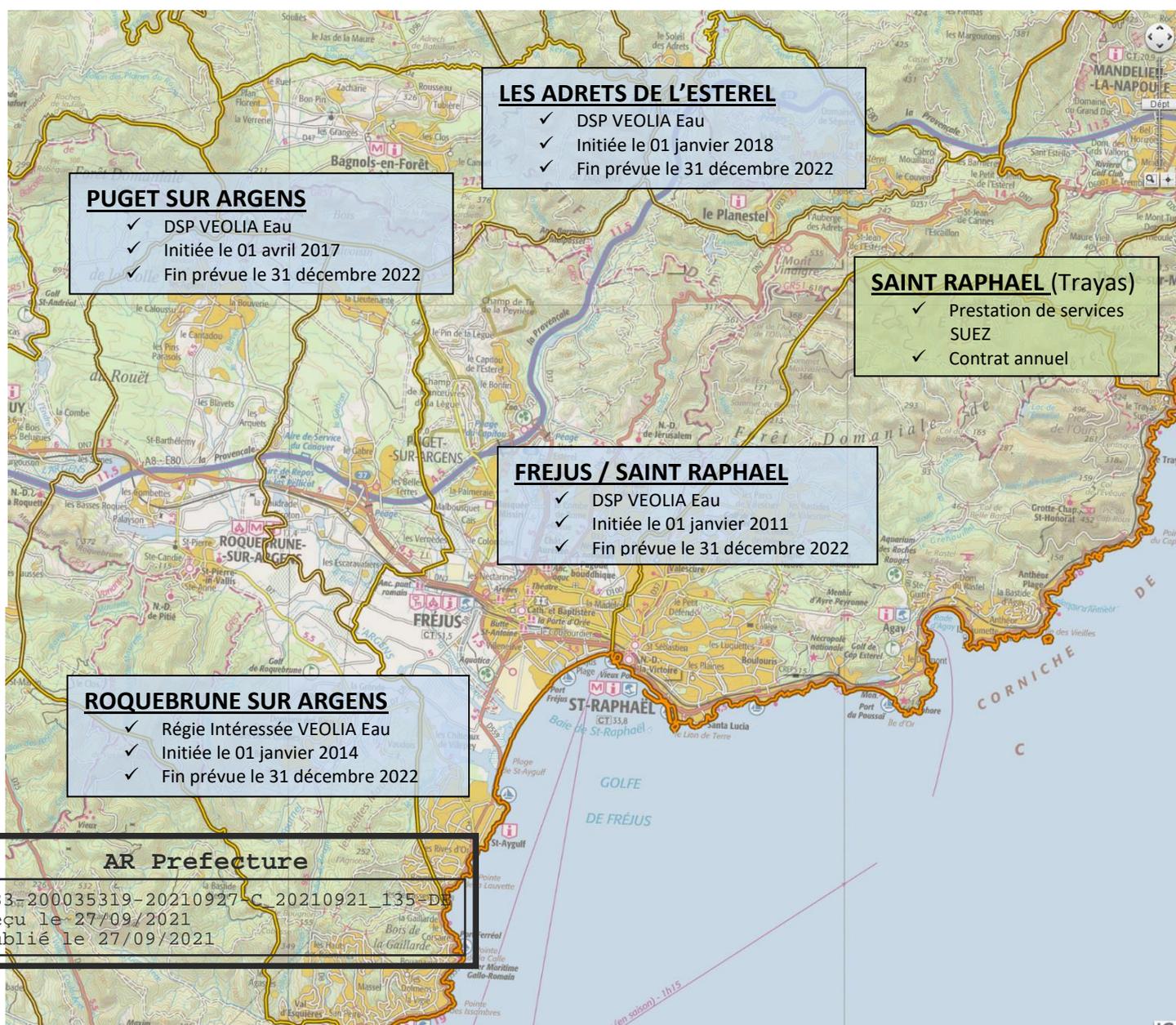
PREAMBULE

Depuis le 1^{er} janvier 2013 le Territoire de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur est composé des cinq communes suivantes :

- Les Adrets-de-l'Estérel
- Fréjus
- Puget-sur-Argens
- Roquebrune-sur-Argens
- Saint-Raphaël

La distribution de l'Eau Potable s'effectue sous plusieurs formes :

- Une Délégation de Service Publique (DSP) concédée à Veolia Eau /CMESE, pour les communes de Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens , Roquebrune-sur-Argens et des Adrets de l'Estérel. Le Contrat de la commune des Adrets-de-l'Estérel a débuté le 1^{er} janvier 2018.
- Les contrats de DSP s'arrêtent fin 2022 pour les 5 communes.
- Le secteur du Trayas (commune de Saint-Raphaël) est en Régie Directe Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur avec un contrat de Prestation de Services avec SUEZ (basée sur Mandelieu-la-Napoule).



1 – CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1.1 Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau intercommunal.

C'est la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur qui gère cette compétence depuis sa création au 1^{er} janvier 2013.

Il s'agit d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) de type Communauté d'Agglomération.

Les compétences liées au service sont :

	OUI	NON
Production	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : géré par le SEVE
Protection des points de prélèvement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : géré par le SEVE
Traitement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : géré par le SEVE
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : pour partie avec le SEVE
Stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> : pour partie avec le SEVE
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le SEVE est le Syndicat des Eaux du Var Est ; syndicat auquel la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur achète l'eau potabilisée.

Les communes desservies sont : Les Adrets-de-l'Estérel, Fréjus, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

Les schémas de distribution sont établis lors de la mise en œuvre des contrats de Délégation de Service Public.

De même les règlements de service sont intégrés dans ces mêmes contrats de DSP.

1.2 Mode de gestion du service

Communes Desservies	FREJUS & St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE		Régie Intéressée avec VEOLIA / CMESE	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE	Régie Directe CAVEM

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

Définition suivant le Code Général des Collectivités Territoriales :

Délégation de Service Public - DSP

La délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service.

Régie intéressée - RI

La régie intéressée est le contrat par lequel le contractant s'engage à gérer un service public contre une rémunération fonction d'une formule d'intéressement aux résultats. Le régisseur exploite les ouvrages construits par la personne publique mais il n'en assume pas les risques.

La gestion directe - RD

Par gestion directe, on entend un mode de gestion par lequel la collectivité locale gère directement le service.

1.3 Estimation de la population desservie

Est considérée comme un habitant desservi toute personne domiciliée dans une zone où il existe une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle il est ou peut être raccordé.

Communes Desservies	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Nombre d'habitants	54 623 2020	36 231 2020	8 172 2020	14 815 2020	2839 2020	+/- 180 h. (estim. 2013)

1.4 Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L 213-10-3 du Code de l'Environnement.

Communes Desservies	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Nombre d'abonnés	38 648		3 771	10 649	1 420	30
Variation 2019-2020	+ 1.55 %		+4.43%	+1.55 %	+1.00 %	-6.3 %
Consommation moyenne *	242 m ³		221 m ³	196 m ³	210 m ³	845m ³

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

* La consommation moyenne par abonné correspond à la consommation moyenne annuelle domestique et non domestique rapportée au nombre d'abonnés.

1.5 Eaux brutes

La Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur n'a pas vocation à prélever de l'eau dans les nappes phréatiques. Le SEVE, Syndicat des Eaux du Var Est, a cette mission et a également la charge de potabiliser cette eau prélevée. La Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur n'ayant pour sa part qu'à distribuer cette ressource ainsi produite.

1.6 Eaux traitées

Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020 : volumes achetés au SEVE, volumes vendus aux abonnés et pertes.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Volumes achetés 2019	10 481 216 m ³		1 029 363 m ³	2 399 175 m ³	388 054 m ³	34 774 m ³
Volumes achetés 2020	10 528 763 m ³		1 009 221 m ³	2 314 043 m ³	385 378 m ³	25 355 m ³
Variation 2019-2020	+0.45 %		-1.96%	-3.55 %	-0.69 %	-27.09 %

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Volumes vendus 2019	9 426 367 m ³		871 129 m ³	2 224 500 m ³	309 850 m ³	14625 m ³
Volumes vendus 2020	9 343 326 m ³		834 970 m ³	2 091 423 m ³	298 841 m ³	35 138 m ³
Variation 2019-2020	-5.98%		-4.15 %	-5.98 %	-3.55 %	+140.26%

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Pertes 2020	1 185 537 m ³		174 251 m ³	221 620 m ³	86 537 m ³	NR

Trayas : les relèves se font d'octobre à octobre et les volumes mis en distributions se font sur l'année civile

1.7 Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Linéaire (ml)	636 538		70 546	233 830	38 619	5295

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

1.8 L'essentiel de l'année concernant les communes de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur :

1.8.1 Communes de Fréjus / St-Raphaël



LES CHIFFRES MARQUANTS DE 2020

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	89 849
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	Délégataire	1,84 Euro/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délégataire	1 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,0 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	100,0 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Délégataire (2)	120
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Délégataire	89,32 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Délégataire	4,88 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Délégataire	4,63 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	0,96 %
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Collectivité (1)	0 %
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	72
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	7 142 €
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Délégataire	1,55 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délégataire	100,0 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	0,64 %
[P155.1]	Taux de réclamations	Délégataire	6,39 u/1000 abonnés

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

L'EFFICACITÉ DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
VP.060	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Délégataire	10 045 951 m ³
	Volume mis en distribution (m ³)	Délégataire	10 045 951 m ³
	Volume consommé autorisé année entière	Délégataire	9 324 503 m ³
	Nombre de fuites réparées	Délégataire	135
LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	28
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	53 860 m ³
	Longueur de réseau	Délégataire	815 km
VP.077	Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	637 km
VP.140	Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	5 547 ml
	Nombre de branchements	Délégataire	35 384
	Nombre de branchements en plomb	Délégataire	6
	Nombre de branchements en plomb supprimés	Délégataire	0
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	93
	Nombre de compteurs	Délégataire	38 546
	Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	157
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION D'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Nombre de communes	Délégataire	2
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	38 648
	Volume vendu	Délégataire	9 324 503 m ³
	Consommation moyenne	Délégataire	284 l/hab/j
	Consommation individuelle unitaire	Délégataire	241 m ³ /abo/an

La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCÈS À L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	90 %
	Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Non
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
	Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

Les communes de FREJUS et St RAPHAEL sont liées par une Délégation de Service Public commune depuis 2011. Ce dernier prendra fin le 31 décembre 2022.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la distribution d'eau potable.

Il comprend également une partie spécifique concernant les renouvellements des divers ouvrages de la collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement patrimonial, fonctionnel et accidentel).

Ce contrat a fait l'objet de 1 avenant en 2018 portant sur l'adaptation des dispositions relatives au régime de TVA.

083-200035379-20210927-C_20210921_135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

L'avenant 2 , signé en 2019 , avec une augmentation des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2020, prend en compte :

- La fourniture et pose de 2 turbidimètres au niveau du réservoir de Bellevue
- La fourniture et pose de 2 sondes de suivi de la qualité d'eau positionnées en amont de l'Hôpital intercommunale de Fréjus ST Raphael : qui permettront de suivre en continu les paramètres suivants : chlore actif, conductivité, pression et température, et turbidité, matière organique, température.

L'avenant 3, signé en 2020, porte sur la mise en place d'un fonds de solidarité pour les TPE (FSEE) suite à la pandémie du COVID 19.

DONNEES DIVERSES DE 2020

L'eau distribuée sur la Communauté d'Agglomération de Fréjus/St Raphaël provient des ressources suivantes :

- Usine du Muy
- Usine du Fournel
- Usine du Gargalon
- Source de la Siagnole

Répartition des productions/usine

Du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2020

<i>Installations de production (en m³)</i>	
	2020
UP USINE DU GARGALON	5 588 793
UP USINE DU MUY	2 987 076
UP USINE DU FOURNEL	1 285 293
SOURCE SIAGNOLE	184 789
VOLUME PRODUIT TOTAL (m³)	10 045 951 m³

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

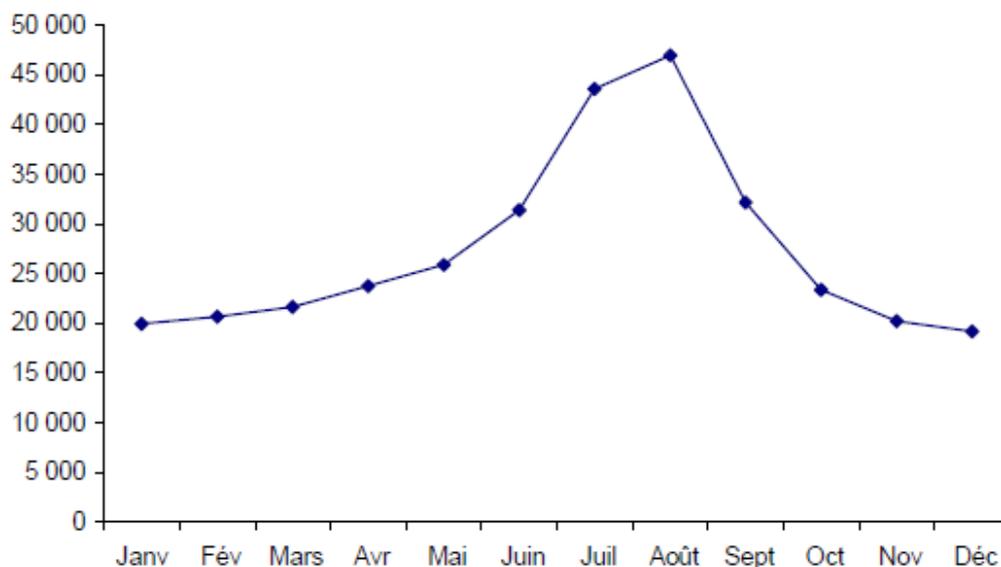
Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

→ *Bilan mensuel*

Le volume introduit et mis en distribution moyen par mois :

Année 2020

Moyenne journalière du volume distribué mensuel (m3/j)



→ *Le volume vendu*

Le volume vendu est celui constaté sur les factures émises au cours de l'exercice. Il est égal au volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services d'eau potable, après déduction du volume de service du réseau, des dotations gratuites (dégrèvements pour fuites par exemple) et des éventuels forfaits de consommation.

Selon la typologie de l'arrêté du 2 mai 2007 (rapport sur le prix et la qualité du service), le volume vendu se décompose ainsi :

	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Volume vendu selon le décret (m3)	9 216 953	9 588 151	9 249 779	9 418 673	9 324 503	-1,0%
Sous-total volume vendu aux abonnés du service	9 216 953	9 588 151	9 249 779	9 418 673	9 324 503	-1,0%

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

→ Le volume consommé

Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de relevés de l'exercice), du volume des consommateurs sans comptage (défense incendie, arrosage public, ...) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs,...). Il est ramené à l'année entière par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	9 209 843	9 574 101	9 236 529	9 397 511	9 311 423	-0,9%
Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	365	365	365	365	0,0%
Volume consommateurs sans comptage (m3)	7 110	14 050	13 250	21 162	13 080	-38,2%
Volume consommé autorisé 365 jours (m3)	9 242 185	9 588 151	9 249 779	9 418 673	9 324 503	-1,0%

Le volume consommé par les principaux abonnés ou gros consommateurs figure au tableau suivant :

Nombre de clients et d'habitants - Volumes consommés

	2020
Clients municipaux	748
Autres clients	37 900
Nombre total de clients	38 648
Arrosage	3 255
Individualisation	476
Volumes consommés (m3)* du 1^{er} janvier au poids moyen de relève	9 324 503
Habitants	89 849
Volumes vendus comptables du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017	8 847 954

Branchements plomb

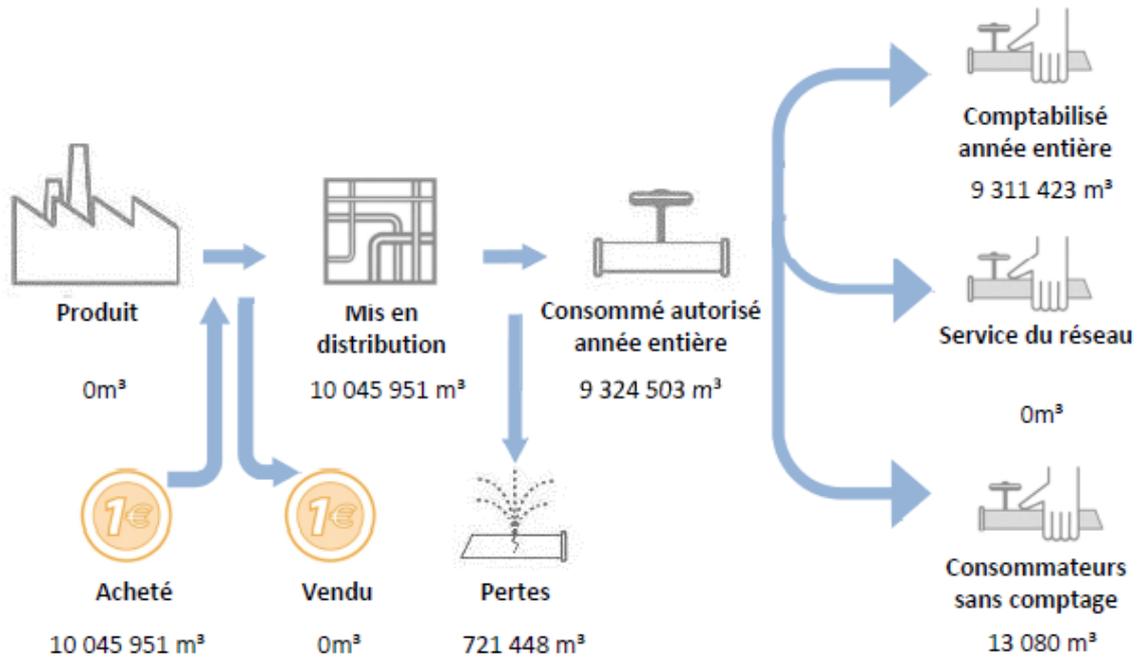
<u>Renouvelés en 2020</u>	<u>Reste à renouveler</u>
0	3

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

→ Synthèse des flux de volumes



La maîtrise des pertes en eau est la résultante de deux principaux facteurs, à savoir, l'efficacité opérationnelle de l'exploitant pour détecter, localiser et réparer les fuites au plus vite, et surtout, l'état du patrimoine (qualité du réseau de distribution, matériau des conduites, âge, ...).

La loi Grenelle II a imposé un rendement minimum pour les réseaux de distribution d'eau potable, dont la valeur « seuil » dépend de la densité de l'habitat et de la taille du service, ainsi que de la disponibilité de la ressource en eau.

En cas de non atteinte de ce rendement minimum, la collectivité dispose d'un délai de deux ans pour élaborer un « plan d'actions » visant à maîtriser les pertes en eau et améliorer le rendement.

Le rendement réseau sur le territoire des communes de Fréjus et Saint-Raphaël de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur satisfait aux exigences de la loi Grenelle II.

Bilan sur la Communauté d'Agglomération (Fréjus + Saint Raphaël) pour l'exercice 2020

Volumes consommés autorisés sur la période : 9 343 326 m³
 Volumes consommés autorisés non comptés : 60 141 m³
 Volumes distribués sur la période : 10 528 763 m³
 Rendement de réseaux : **89,32 %**

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
 Reçu le 27/09/2021
 Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

Rappel de l'objectif contractuel du rendement de réseau et résultats obtenus sur les 6 dernières années :

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Rendement obj	87,90%	88,40%	89,20%	90,50%	91,00%	91,00%	91,00%	91,00%	91,00%
Rendement obj min	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%	87,50%
Rendement obtenu	87,40%	88,10%	89,70%	90,00%	89,70%	88,90%	89,50%	91,10%	89,32%

A noter que le COVID a perturbé en 2020, les recherches de fuites planifiées, conjugué aux baisses de volumes vendus, le rendement de réseau a mécaniquement été impacté.

Loi de Grenelle II

Le décret d'application de l'article 161 de la loi de Grenelle II publié le 27 janvier 2012 poursuit un double objectif, de mise en place par les collectivités d'une gestion patrimoniale des réseaux d'eau, et de diminution des pertes d'eau. Au-delà du Grenelle, il s'inscrit dans le nouveau plan national d'adaptation au changement climatique, qui met en avant un objectif fort de diminution des prélèvements d'eau.

Le décret rend tout d'abord obligatoire l'établissement d'un « descriptif détaillé » des réseaux avant le 31 décembre 2013. Veolia Eau dispose de toutes les informations nécessaires à cet effet, elles sont régulièrement tenues à jour dans le cadre de nos prestations de délégataire du service de l'eau. Elles seront actualisées et mises à votre disposition dans les délais voulus par la réglementation.

Le décret fixe d'autre part un objectif minimal de rendement, compris entre 65 et 85 %, calculé pour chaque service d'eau :

- Soit 85 %
- Soit $65\% + 0,2 \times \text{ILC}$ (indice linéaire de consommation) si ce calcul donne un résultat inférieur à 85% (pour les collectivités en zone de répartition des eaux, la formule est $70\% + 0,2 \text{ ILC}$)

Le rendement effectif du réseau de la Communauté d'agglomération de Fréjus St Raphael s'établit à 89,32 % pour l'exercice 2020. L'objectif minimal de rendement est donc dépassé. Il ne sera pas nécessaire d'établir un plan d'action spécifique comme l'exige le décret lorsque l'objectif n'est pas atteint. Nous poursuivrons donc nos efforts pour maintenir et accroître cette performance conformément aux dispositions du contrat de DSP.

Le nombre de fuites décelées et réparées figure au tableau suivant :

	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre de fuites sur canalisations	49	61	65	54	60	11,1%
Nombre de fuites par km de canalisations	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0%
Nombre de fuites sur branchement	64	76	83	57	75	31,6%
Nombre de fuites pour 100 branchements	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0%
Nombre de fuites réparées	113	137	148	111	135	21,6%

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
 Reçu le 27/09/2021
 Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

Le Renouvellement patrimonial

Communauté d'Agglomération
Fréjus / St Raphaël

Programme de travaux réalisés

FAH POTARI F

2020

Emplacement des travaux	Canalisations										Branches	Montants réalisés Euros	
	Longueur et diamètre												
	50	63	90	110	150	160	200	250 Fonte	300 Fonte	300 Acier	400 Fonte		
Branchements Eau potable Suite Fuite												42	79 892,37
20-CAFSR ILES D'OR FREJUS						328						19	128 929,31
20-CAFSR ROUTE DU GOLF TR5				30							770	2	485 915,54
20-CAFSR CHEMIN DE BELLEVUE AV N.RIERA									327		35 m de chemisage	2	190 140,49
20-CAFSR AVENUE NORBERT RIERA (250)								658				5	337 657,33
20-CAFSR RD 37 - ROUTE DE MALPASSET	150	30										2	28 075,93
20-CAFSR PLAINE DU REYRAN (CHEMISAGE)							590	548 m de chemisage				1	132 563,60
20-CAFSR RUE JEAN GIONO				30			585					17	232 079,77
20-CAFSR AV DU COLONEL BROOKE									663			40	373 614,85
20-CAFSR RUE DU BOCCAGE				113								8	32 407,88
20-CAFSR AV DES ROCHES ROUGES (2)												0	69 327,74
	RESIDUEL 2019												
20-CAFSR RENFORCEMENT REYRAN 200							180	30 m de Fonte Ductile; 150 m de PEHD				0	70 287,65
20-CAFSR PLAINE DU REYRAN TR 2				983								6	149 985,12
Renouvellement Fonctionnel CA Lots eau								65		45		0	47 799,21
Total lots	150	30	0	1 156	0	328	1 355	723	990	45	770	144	2 358 676,79
	Total : 5 547 m												

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

LES CHIFFRES MARQUANTS DE 2020

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	8 218
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	Délegataire	2,00 Euro/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délegataire	1 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,0 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	100,0 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Délegataire (2)	110
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Délegataire	85,71 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Délegataire	6,8 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Délegataire	5,6 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	0,00 %
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Collectivité (1)	0 %
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Délegataire	3,18 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délegataire	100 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délegataire	0,63 %
[P155.1]	Taux de réclamations	Délegataire	5,83 u/1000 abonnés

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

L'EFFICACITÉ DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
VP.060	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Délégataire	1 012 816 m ³
	Volume mis en distribution (m ³)	Délégataire	1 012 816 m ³
	Nombre de fuites réparées	Délégataire	31
LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	2
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	4 000 m ³
	Longueur de réseau	Délégataire	90 km
VP.077	Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	71 km
VP.140	Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	0 ml
	Nombre de branchements	Délégataire	2 824
	Nombre de branchements en plomb	Délégataire	0
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	39
	Nombre de compteurs	Délégataire	3 739
	Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	344
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION D'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Nombre de communes	Délégataire	1
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	3 771
	- Abonnés domestiques	Délégataire	3 769
	- Abonnés non domestiques	Délégataire	2
	Volume vendu	Délégataire	823 656 m ³
	- Volume vendu aux abonnés domestiques	Délégataire	819 195 m ³
	- Volume vendu aux abonnés non domestiques	Délégataire	4 461 m ³
	Consommation moyenne	Délégataire	275 l/hab/j
	Consommation individuelle unitaire	Délégataire	218 m ³ /abo/an

1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCÈS À L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	90 %
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
	Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Non
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
	Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

DONNEES DIVERSES DE 2020

→ Le volume produit et mis en distribution

L'eau distribuée sur la commune de Puget sur Argens provient des ressources suivantes :

-Usine du Muy

Répartition des productions/usine

Installations de production

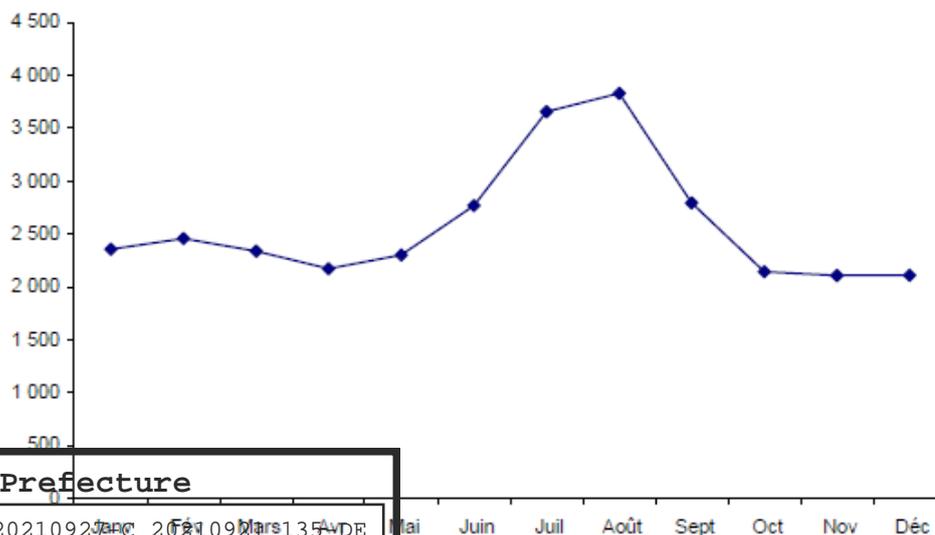
	2017	2018	2019	2020	% A/A-1
USINE EP DU MUY	985 194	925 893	953 802	946 967	-0,72%
Livraison Roquebrune (lieutenante)	94 291	81 253	84 600	65 849	-22,20%
VOLUME PRODUIT TOTAL (m3)	1 079 485	1 007 146	1 038 402	1 012 816	-2,50%

→ Bilan mensuel

Le volume introduit et mis en distribution moyen par mois :

Année 2020

Moyenne journalière du volume distribué mensuel (m3/j)



AR Prefecture

083-200035319-20210927-AR_Pref_20210927-135-A-DE
Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

→ Le volume vendu

Le volume vendu est celui constaté sur les factures émises au cours de l'exercice. Il est égal au volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services d'eau potable, après déduction du volume de service du réseau, des dotations gratuites (dégrèvements pour fuites par exemple) et des éventuels forfaits de consommation.

Selon la typologie de l'arrêté du 2 mai 2007 (rapport sur le prix et la qualité du service), le volume vendu se décompose ainsi :

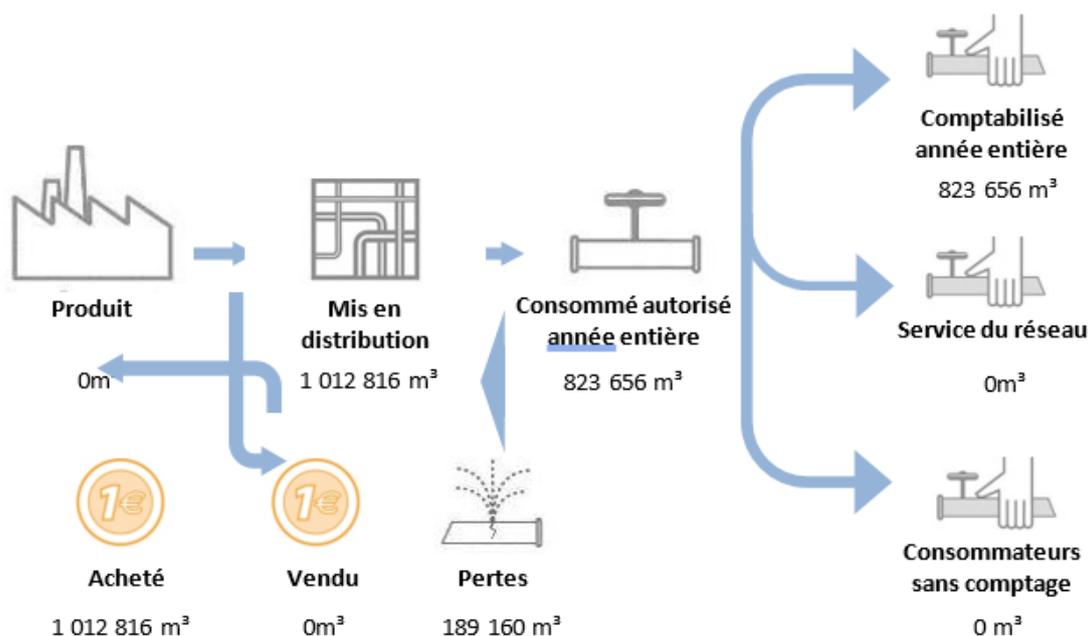
	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Volume vendu selon le décret (m3)	867 620	832 734	882 115	823 656	-6,6%
Sous-total volume vendu aux abonnés du service	867 620	832 734	882 115	823 656	-6,6%
domestique ou assimilé	863 056	827 989	877 828	819 195	-6,7%
autres que domestiques	4 564	4 745	4 287	4 461	4,1%

→ Le volume consommé

Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de relevés de l'exercice), du volume des consommateurs sans comptage (défense incendie, arrosage public, ...) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs,...). Il est ramené à l'année entière par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	867 270	832 734	882 115	823 406	-6,7%
Volume consommé autorisé (m3)	867 620	832 734	882 115	823 656	-6,6%

□ Synthèse des flux de volumes Puget sur Argens EP



AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
 Reçu le 27/09/2021
 Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

Sur la période 05/12/2019 au 02/12/2020

Volumes consommés sur la période : 834 970 m³

Volumes distribués sur la période : 1 009 221 m³

Volumes consommés autorisés non comptés : 29 987 m³

Volumes consommés + VCA : 864 957 m³

Rendement de réseau sur la période : 85,71 %

Détail calcul du VCA

Ouvrages	Volumes consommés	2020	
		NB	Volumes
Essais sur PI/BI	5 m³/essai	143	715 m³
Manœuvre incendie	Fichier SDIS		500 m³
Nettoyage des réservoirs	10% Volume de l'ouvrage	4 000 m³	400 m³
Désinfection des réseaux après travaux	8 fois vol canas	0 m³	0 m³
Purges	7,5 m³/purge	11	83 m³
Analyseur de chlore en ligne	65 litres/h/analyseur	1	569 m³
vols d'eau +divers			27 720 m³
Volumes Consommés Autorisés Non Comptabilisés			29 987 m³

Nb de fuites 2020

Le nombre de fuites décelées et réparées figure au tableau suivant :

	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre de fuites sur canalisations	17	10	6	12	100,0%
Nombre de fuites par km de canalisations	0,2	0,1	0,1	0,2	100,0%
Nombre de fuites sur branchement	9	11	17	19	11,8%
Nombre de fuites pour 100 branchements	0,3	0,4	0,6	0,7	16,7%
Nombre de fuites réparées	26	21	23	31	34,8%

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

Elles seront actualisées et mises à votre disposition dans les délais voulus par la réglementation.

Le décret fixe d'autre part un objectif minimal de rendement, compris entre 65 et 85 %, calculé pour chaque service d'eau :

- Soit 85 %
- Soit 65 % + 0,2 x ILC (indice linéaire de consommation) si ce calcul donne un résultat inférieur à 85% (pour les collectivités en zone de répartition des eaux, la formule est 70% + 0,2 ILC)

Sur la base des données de l'exercice 2020, l'objectif minimal de rendement du service de l'eau de PUGET SUR ARGENS s'établit à 71,5%

Le rendement effectif du réseau s'établit à **85,71%** pour l'exercice 2020. L'objectif minimal de rendement est donc dépassé. Il ne sera pas nécessaire d'établir un plan d'action spécifique comme l'exige le décret lorsque l'objectif n'est pas atteint. Nous poursuivrons donc nos efforts pour maintenir et accroître cette performance.

Ci-dessous, l'évolution de cette valeur de rendement depuis le début du contrat de DSP

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Objectif rendement contractuel	85%	85%	85%	87%	87%	87%
Valeur rendement obtenue	83,0%	83,6%	85,04 %	85,71%		

RENOUVELLEMENT REALISE 2020 TOTAL

Programme de travaux réalisés

2020

Emplacement des travaux	Canalisations						Branchts Nombre	Montants réalisés Euros
	Longueur et diamètre							
	50	63	110	160	200	250		
BRANCHEMENTS EP							11	14 834,46
Total lots	0	0	0	0	0	0	11	14 834,46

RENOUVELLEMENT UNITÉS TECHNIQUES 2019 ET PROGRAMME 2020

AR Prefecture

Il n'y a pas d'opération réalisée en 2020, et aucun programme n'est prévu pour 2021.

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

1.8.3 Commune de Roquebrune-sur-Argens



LES CHIFFRES MARQUANTS DE 2020

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	14 459
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	Déléataire	1,81 €/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Déléataire	1 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,0 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	100,0 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Déléataire (2)	115
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Déléataire	90,56 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Déléataire	2,61 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Déléataire	2,55 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	0,71 %
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Collectivité (1)	0 %
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	7
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	1 129
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Déléataire	2,91 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Déléataire	100 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Déléataire	0,49 %
[P155.1]	Taux de réclamations	Déléataire	10,33 u/1000 abonnés

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSP

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

L'EFFICACITÉ DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
VP.060	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Délégataire	2 339 087 m ³
	Volume mis en distribution (m ³)	Délégataire	2 339 087 m ³
	Volume consommé autorisé année entière	Délégataire	2 023 802 m ³
	Nombre de fuites réparées	Délégataire	53
LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	14
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	14 540 m ³
	Longueur de réseau	Délégataire	292 km
VP.077	Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	234 km
VP.140	Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	2 056 ml
	Nombre de branchements	Délégataire	9 668
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	42
	Nombre de compteurs	Délégataire	10 637
	Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	1 083
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION D'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Nombre de communes	Délégataire	1
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	10 649
	Volume vendu	Délégataire	2 023 802 m ³
	Consommation moyenne	Délégataire	382 l/hab/j
	Consommation individuelle unitaire	Délégataire	190 m ³ /abo/an

1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCÈS À L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique sur le périmètre du service
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	90 %
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
	Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Oui
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
	Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

→ Le volume produit et mis en distribution

L'eau distribuée sur la commune de Roquebrune sur Argens provient des ressources suivantes :

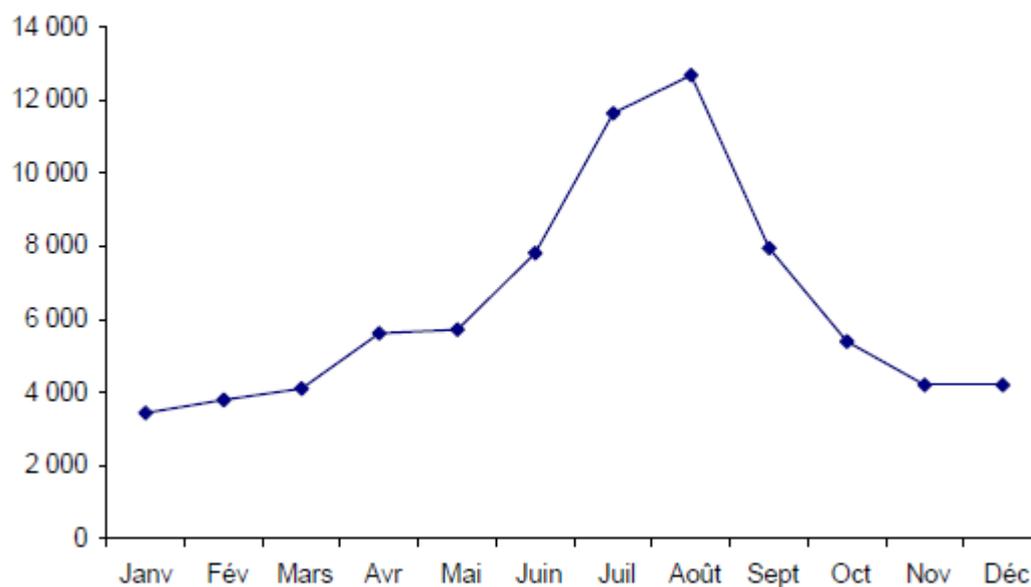
- Usine du Muy (Village)
- Usine du Fournel (Littoral)

Répartition des productions/usine

<i>Installations de production</i>						
	2016	2017	2018	2019	2020	% A/A-1
UP USINE DU MUY	1 110 424	1 225 275	988 973	1 083 659	1 048 446	-3,25%
UP USINE DU FOURNEL	1 405 213	1 606 944	1 273 569	1 295 331	1 290 641	-0,35%
VOLUMES PRODUIT TOTAL (m3)	2 515 637	2 832 219	2 262 542	2 378 990	2 339 087	-1,68%

2020

Moyenne journalière du volume distribué mensuel (m3/j)



AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

→ Le volume vendu

Le volume vendu est celui constaté sur les factures émises au cours de l'exercice. Il est égal au volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services d'eau potable, après déduction du volume de service du réseau, des dotations gratuites (dégrèvements pour fuites par exemple) et des éventuels forfaits de consommation.

Selon la typologie de l'arrêté du 2 mai 2007 (rapport sur le prix et la qualité du service), le volume vendu se décompose ainsi :

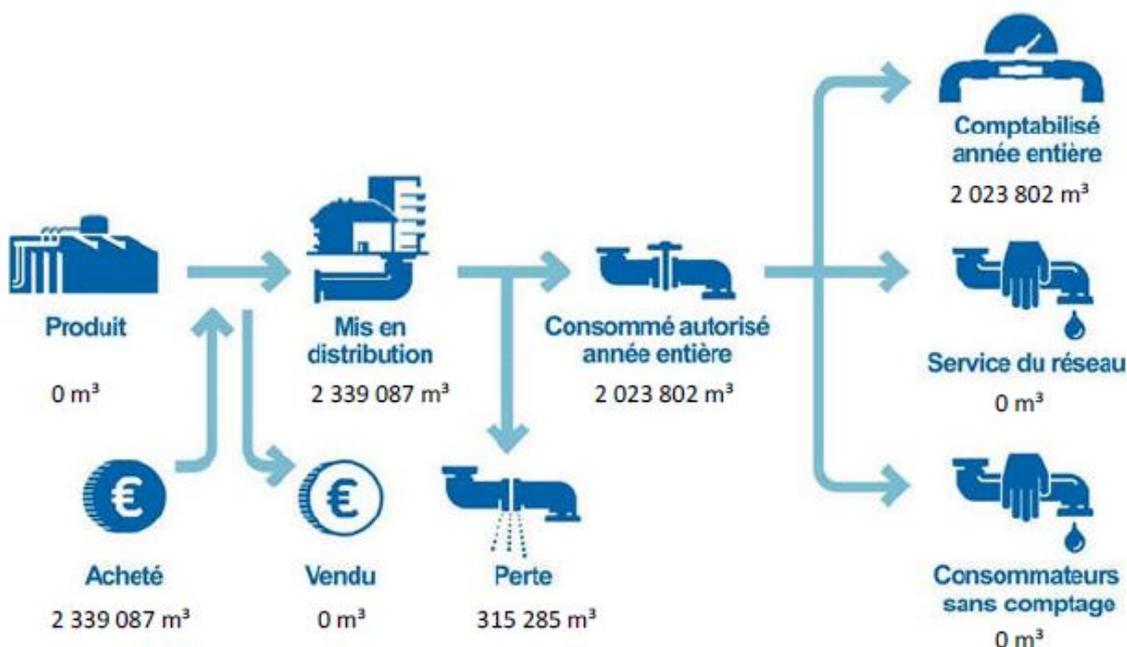
	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Volume vendu selon le décret (m3)	2 289 032	2 316 277	2 049 232	2 134 786	2 023 802	-5,2%
Sous-total volume vendu aux abonnés du service	2 289 032	2 316 277	2 049 232	2 134 786	2 023 802	-5,2%

→ Le volume consommé

Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de relevés de l'exercice), du volume des consommateurs sans comptage (défense incendie, arrosage public, ...) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs,...). Il est ramené à l'année entière par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	2 288 832	2 316 277	2 049 232	2 134 786	2 023 802	-5,2%
Volume comptabilisé hors ventes en gros 365 jours (m3)	2 288 832	2 316 277	2 049 232	2 134 786	2 023 802	-5,2%
Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	366	365	365	365	365	0%
Volume consommateurs sans comptage (m3)	200	0	0	0	0	0%
Volume consommé autorisé (m3)	2 289 032	2 316 277	2 049 232	2 134 786	2 023 802	-5,2%
Volume consommé autorisé 365 jours (m3)	2 289 032	2 316 277	2 049 232	2 134 786	2 023 802	-5,2%

→ Synthèse des flux de volumes



AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
 Reçu le 27/09/2021
 Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

Sur la période du 18/11/2019 au 17/11/2020

Volumes consommés sur la période : 2 091 423 m³

Volumes distribués sur la période : 2 314 043 m³

Volumes consommés autorisés non comptés sur la période : 4 240 m³

Volumes Vendus + Volumes consommés autorisés = **2 095 663 m³**

ILP = 2,55 (m³/j/km)

Rendement de réseau sur la période : 90.56 %

Détail du calcul des volumes consommés autorisés non comptés :

		2019	
Ouvrages	Volumes consommés	NB	Volumes
Essais sur PI/BI	5 m3/essai	348	1 740 m3
Manœuvre incendie	Fichier SDIS		500 m3
Nettoyage des réservoirs	10% Volume de l'ouvrage	13 000 m3	1 300 m3
Désinfection des réseaux après travaux	8 fois vol canas	34 m3	272 m3
Purges	7,5 m3/purge	57	428 m3
vols d'eau +divers			
Volumes Consommés Autorisés			4 240 m3

Ci-dessous, l'évolution de la valeur du rendement depuis le début du contrat.

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Objectif rendement contractuel	90%	90%	90%	90%	90%	90%	90%
Valeur rendement obtenue	94,14%	93,91%	90,74%	86,29%	92,81%	93.07	90,56 %

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
 Reçu le 27/09/2021
 Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

Loi de Grenelle II

Le décret d'application de l'article 161 de la loi de Grenelle II publié le 27 janvier 2012 poursuit un double objectif, de mise en place par les collectivités d'une gestion patrimoniale des réseaux d'eau, et de diminution des pertes d'eau. Au-delà du Grenelle, il s'inscrit dans le nouveau plan national d'adaptation au changement climatique, qui met en avant un objectif fort de diminution des prélèvements d'eau.

Le décret rend tout d'abord obligatoire l'établissement d'un « descriptif détaillé » des réseaux avant le 31 décembre 2013. Veolia Eau dispose de toutes les informations nécessaires à cet effet, elles sont régulièrement tenues à jour dans le cadre de nos prestations de délégataire du service de l'eau. Elles seront actualisées et mises à votre disposition dans les délais voulus par la réglementation.

Le décret fixe d'autre part un objectif minimal de rendement, compris entre 65 et 85 %, calculé pour chaque service d'eau :

- Soit 85 %
- Soit $65\% + 0,2 \times \text{ILC}$ (indice linéaire de consommation) si ce calcul donne un résultat inférieur à 85%
(pour les collectivités en zone de répartition des eaux, la formule est $70\% + 0,2 \text{ ILC}$)

Sur la base des données de l'exercice 2020, l'objectif minimal de rendement du service de l'eau de ROQUEBRUNE SUR ARGENS s'établit à 69,9%

Le rendement effectif du réseau de la commune s'établit à 90,56 % pour l'exercice 2020. L'objectif minimal de rendement est donc dépassé. Il ne sera pas nécessaire d'établir un plan d'action spécifique comme l'exige le décret lorsque l'objectif n'est pas atteint. Nous poursuivrons nos efforts pour maintenir et accroître cette performance conformément aux dispositions du contrat de DSP.

Le nombre de fuites décelées et réparées figure au tableau suivant :

	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre de fuites sur canalisations	39	36	26	34	31	-8,8%
Nombre de fuites par km de canalisations	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	-50,0%
Nombre de fuites sur branchement	28	16	24	15	22	46,7%
Nombre de fuites pour 100 branchements	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,0%
Nombre de fuites réparées	67	52	50	49	53	8,2%

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

Programme de travaux réalisés

2020

Emplacement des travaux	Canalisations							Branches Cpts	Montants réalisés Euros
	Longueur et diamètre								
	63	100	110	150 Fonte	160	200 Fonte	250	Nombre	
Branchements Eau potable divers								16	26 228,14
20-ROQ BVD CLAVEL FERDINAND					190			5	63 642,71
20-ROQ BVD DE L'ARAMON	6		3				338	22	145 382,90
20-ROQ RUE DE L'HOSPICE					96			20	45 563,86
20-ROQ BVD DES TOURTERELLES			30		150			10	73 678,07
20-ROQ CHEMIN DE LA MAURETTE			960					4	167 895,96
20-ROQ ROUTE DES CAVALIERES				283				3	110 450,20
16-Compteurs Roquebrune Patrimonial								1019	65 999,84
16-Compteurs Roquebrune Fonctionnel								64	4 455,44
Total lots	6	0	993	283	436	338	0	1163	703 297,12
	Total : 2 056 m								

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
 Reçu le 27/09/2021
 Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

1.8.4 Le quartier du Trayas



L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 2020

La Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur exerce les compétences de distribution de l'eau potable sur l'ensemble des parties publiques du quartier du Trayas. La production d'eau potable est quant à elle assurée par le SICASIL (Syndicat intercommunal du bassin cannois).

La Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur a confié à Suez une prestation de service à bon de commande d'une durée d'un an pour l'entretien des réseaux d'eau potable entre la pointe du Cap Roux à Saint-Raphaël et la commune de Théoule-sur-Mer.

Suez est intervenu 4 fois au cours de l'année 2020 sur le réseau et les branchements d'eau potable.

Le parc compteur :

	Années	Diamètre (en mm)			Total
		15mm	20 à 40mm	>40mm	
Nombres de compteurs	2020	26	2	2	30

Les relèves des compteurs ont été réalisés en mars 2020 et septembre 2020.

RELEVÉ COMPTEURS	
Description	2020
Nombre de relève	60

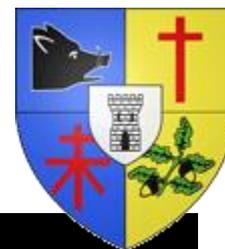
Il est à noter que sur le quartier du Trayas, la relève des compteurs est assurée par la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur à compter du 01/01/2020.

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

1.8.5 Les Adrets-de-l'Estérel



LES CHIFFRES MARQUANTS DE 2020

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	2 815
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	Délegataire	1,65 Euro/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délegataire	1 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,0 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	100,0 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Délegataire (2)	95
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Délegataire	78,2 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Délegataire	6,05 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Délegataire	5,97 m ³ /jour/km
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Délegataire	8 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délegataire	100 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délegataire	1,96 %
[P155.1]	Taux de réclamations	Délegataire	30,61 u/1000 abonnés

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
VP.060	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Délégataire	385 378 m ³
	Volume mis en distribution (m ³)	Délégataire	385 378 m ³
	Nombre de fuites réparées	Délégataire	20
LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	8
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	1 500 m ³
	Longueur de réseau	Délégataire	40 km
VP.077	Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	39 km
VP.140	Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	0 ml
	Nombre de branchements	Délégataire	1 405
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	4
	Nombre de compteurs	Délégataire	1 415
	Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	60
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION D'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Nombre de communes	Délégataire	1
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	1 420
	- Abonnés domestiques	Délégataire	1 393
	- Abonnés non domestiques	Délégataire	2
	Volume vendu	Délégataire	298 841 m ³
	- Volume vendu aux abonnés domestiques	Délégataire	298 841 m ³
	- Volume vendu aux abonnés non domestiques	Délégataire	295 068 m ³
VP.061	- Volume vendu à d'autres services d'eau potable	Délégataire	711 m ³
	Consommation moyenne	Délégataire	290 l/hab/j
	Consommation individuelle unitaire	Délégataire	210 m ³ /abo/an

1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCÈS À L'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	90 %
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	oui
	Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	non
LES CERTIFICATS		PRODUCTEUR	VALEUR 2020
	Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
	Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui

AR Prefecture

083-20003

Reçu le 20/09/2021

Publié le 27/09/2021

DONNEES DIVERSES DE 2020

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

→ *Le volume produit et mis en distribution*

L'eau distribuée sur la commune des Adrets de l'Estérel provient de la ressource suivante :

-Source de la Siagnole

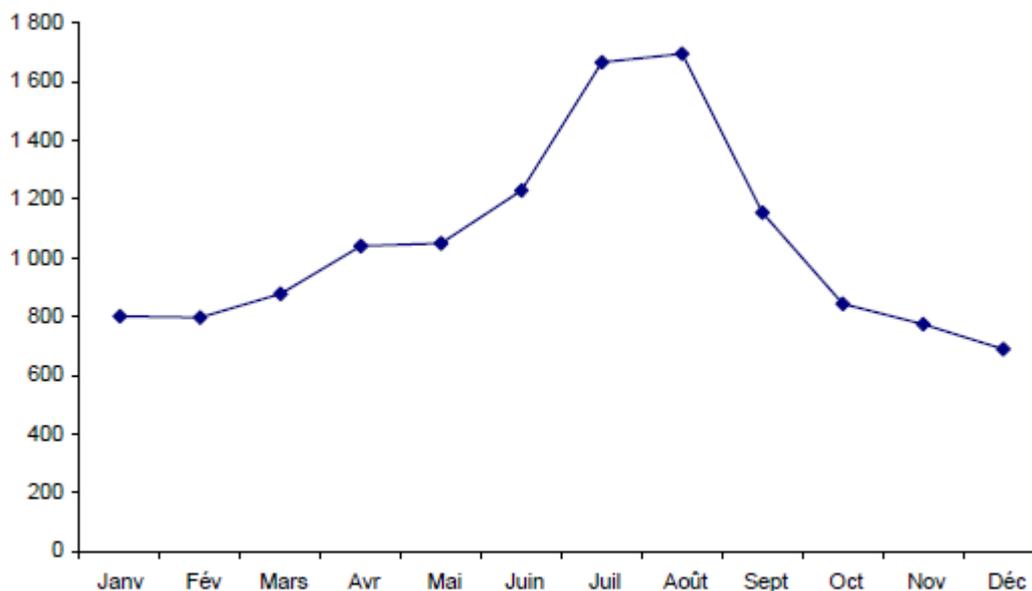
Installations de production	2018	2019	2020
SIAGNOLE	411 924	388 054	385 378
VOLUME PRODUIT TOTAL (m3)	411 924	388 054	385 378

→ *Bilan mensuel*

Le volume introduit et mis en distribution moyen par mois :

Année 2020

Moyenne journalière du volume distribué mensuel (m3/j)



AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

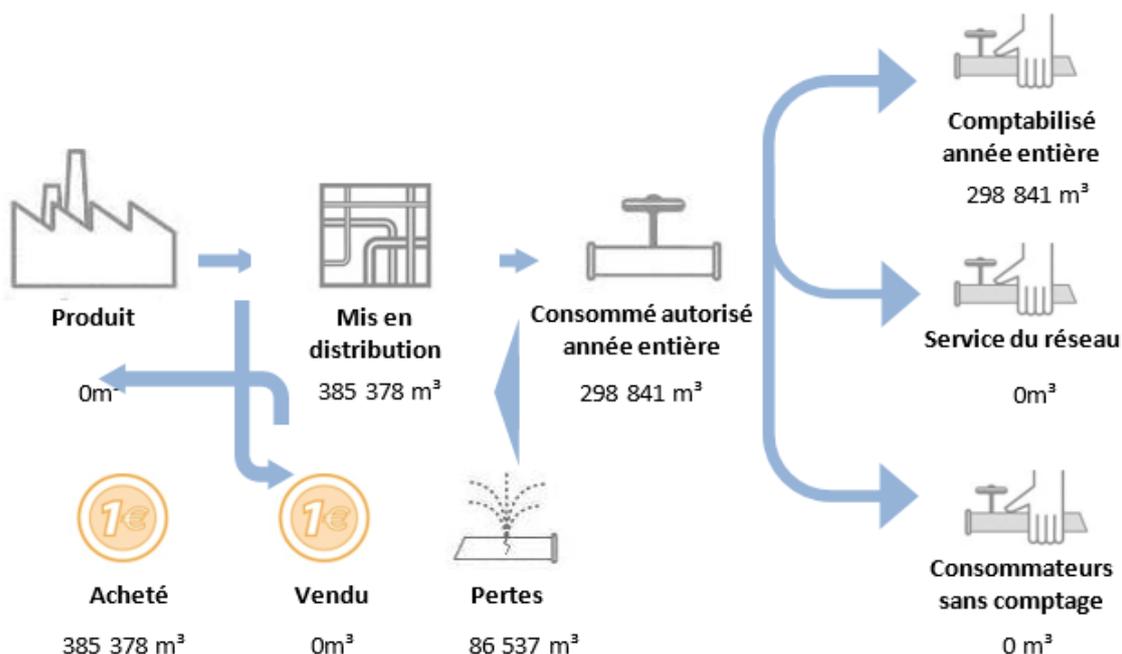
→ **Le volume vendu**

Le volume vendu est celui constaté sur les factures émises au cours de l'exercice. Il est égal au volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services d'eau potable, après déduction du volume de service du réseau, des dotations gratuites (dégrèvements pour fuites par exemple) et des éventuels forfaits de consommation.

Selon la typologie de l'arrêté du 2 mai 2007 (rapport sur le prix et la qualité du service), le volume vendu se décompose ainsi :

	2020
Volume vendu selon le décret (m3)	298 841
Sous-total volume vendu aux abonnés du service domestique ou assimilé	298 841

□ **Synthèse des flux de volumes Les Adrets de l'Estérel EP**



Sur la période du 07/01/2020 au 05/01/2021 :

Volumes consommés sur la période : 298 498 m³

Volumes distribués sur la période : 383 328 m³

Volumes consommés autorisés non comptés sur la période : 1 295 m³

Rendement de réseau sur la période : 78,2 %

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

Ouvrages	Volumes consommés	2020	
		NB	Volumes
Essais sur PI/BI	5 m3/essai	91	455 m3
Manœuvre incendie	Fichier SDIS		500 m3
Nettoyage des réservoirs	10% Volume de l'ouvrage	1 500 m3	150 m3
Désinfection des réseaux après travaux	8 fois vol canas	0 m3	0 m3
Purges	7,5 m3/purge	12	90 m3
Analyseur de chlore en ligne	65 litres/h/analyseur		0 m3
Divers : casse conduite - Che Verrerie			100 m3
Volumes Consommés Autorisés non comptés			1 295 m3

Loi de Grenelle II

Le décret d'application de l'article 161 de la loi de Grenelle II publié le 27 janvier 2012 poursuit un double objectif, de mise en place par les collectivités d'une gestion patrimoniale des réseaux d'eau, et de diminution des pertes d'eau. Au-delà du Grenelle, il s'inscrit dans le nouveau plan national d'adaptation au changement climatique, qui met en avant un objectif fort de diminution des prélèvements d'eau.

Le décret rend tout d'abord obligatoire l'établissement d'un « descriptif détaillé » des réseaux avant le 31 décembre 2013. Veolia Eau dispose de toutes les informations nécessaires à cet effet, elles sont régulièrement tenues à jour dans le cadre de nos prestations de délégataire du service de l'eau. Elles seront actualisées et mises à votre disposition dans les délais voulus par la réglementation.

Le décret fixe d'autre part un objectif minimal de rendement, compris entre 65 et 85 %, calculé pour chaque service d'eau :

- Soit 85 %
- Soit $65 \% + 0,2 \times \text{ILC}$ (indice linéaire de consommation) si ce calcul donne un résultat inférieur à 85% (pour les collectivités en zone de répartition des eaux, la formule est $70\% + 0,2 \text{ ILC}$) Sur la base des données de l'exercice 2020, l'objectif minimal de rendement du service de l'eau des Adrets de l'Estérel s'établit à 69,3 %.

Le rendement effectif du réseau s'établit à 78,21 % pour l'exercice 2020. L'objectif minimal de rendement est donc dépassé et il n'y a pas lieu de mettre en place un plan d'action spécifique.

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Objectif rendement contractuel	66,60%	70,60%	74,60%	78,60%	82,60%
Valeur rendement obtenue	68%	81,21%	78,21%		

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
 Reçu le 27/09/2021
 Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

Le nombre de fuites décelées et réparées figure au tableau suivant :

	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre de fuites sur canalisations	8	5	11	120,0%
Nombre de fuites par km de canalisations	0,2	0,1	0,3	200,0%
Nombre de fuites sur branchement	14	21	9	-57,1%
Nombre de fuites pour 100 branchements	1,0	1,5	0,6	-60,0%
Nombre de fuites réparées	22	26	20	-23,1%

2 – TARIFICATION DE L'EAU SUR LES COMMUNES DE LA Communauté d'Agglomération Esterel Côte d'Azur

Les tarifs applicables au 01 janvier 2020 et au 01 janvier 2021 pour une consommation d'un ménage de référence, qui selon l'INSEE représente 120 m³ par foyer, pour les cinq communes sont les suivantes :

Ces prix sont indiqués en € TTC.

Comparaison des différents prix de l'Eau Potable sur le territoire de la Communauté d'Agglomération

Commune	Type de gestion	Prix du m3 en 2020	Prix du m3 en 2021	Variations
FREJUS / St RAPHAEL	DSP VEOLIA	1,83 €	1,84 €	0,66%
PUGET SUR ARGENS	DSP VEOLIA	1,99 €	2,00 €	0,22%
ROQUEBRUNE SUR ARGENS	DSP VEOLIA	1,80 €	1,81 €	0,59%
Les Adrets de l'Estérel	DSP VEOLIA	1,64 €	1,65 €	0,82%
St RAPHAEL - Le TRAYAS	REGIE CAVEM	1,91 €	1,93 €	1,05%

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021

Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Esterel Côte d'Azur

2.1. Le prix de l'eau pour la DSP de FREJUS & St RAPHAEL

		01/01/2020				01/01/2021					
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (CMESE)	2		10,2132	20,4264	5,50%	21,55	10,2408	20,48	5,50%	21,61	0,27%
- Consommation (CMESE) Tr1	60		0,1713	10,2780	5,50%	10,84	0,1717	10,30	5,50%	10,87	0,23%
- Consommation (CMESE) Tr2	60		0,552	33,1200	5,50%	34,94	0,5535	33,21	5,50%	35,04	0,27%
Production d'eau	120		0,73	87,6000	5,50%	92,42	0,73	87,60	5,50%	92,42	0,00%
Redevance communauté d'agglomération	120		0,2	24,0000	5,50%	25,32	0,2	24,00	5,50%	25,32	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)	2		12,1411	24,2822	10,00%	26,71	12,5397	25,08	10,00%	27,59	3,28%
- Consommation (CMESE) Tr1	60		0,38	22,8000	10,00%	25,08	0,3985	23,91	10,00%	26,30	4,87%
- Consommation (CMESE) Tr2	60		1,2493	74,9580	10,00%	82,45	1,2967	77,80	10,00%	85,58	3,79%
Redevance Communauté d'agglomération	120		0,54	64,8000	10,00%	71,28	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,00%
ORGANISMES PUBLICS											
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120		0,27	32,40	5,50%	34,18	0,28	33,60	5,50%	35,45	3,70%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120		0,15	18,00	10,00%	19,80	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,00%
Prix du m³			3,70				3,76				
Total TTC						444,58				451,25	1,50%

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
 Reçu le 27/09/2021
 Publié le 27/09/2021

PRIX SPECIFIQUE DE L'EAU POUR LA DSP FREJUS / St RAPHAEL

		01/01/2020				01/01/2021				Evolution
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,2132	20,4264	5,50%	21,55	10,2408	20,48	5,50%	21,61	0,27%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,1713	10,2780	5,50%	10,84	0,1717	10,30	5,50%	10,87	0,23%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	0,552	33,1200	5,50%	34,94	0,5535	33,21	5,50%	35,04	0,27%
Production d'eau	120	0,73	87,6000	5,50%	92,42	0,73	87,60	5,50%	92,42	0,00%
Redevance communauté d'agglomération	120	0,2	24,0000	5,50%	25,32	0,2	24,00	5,50%	25,32	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,27	32,40	5,50%	34,18	0,28	33,60	5,50%	35,45	3,70%
Prix du m³		1,83				1,84				
Total TTC					219,25				220,70	0,66%

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

2.2. Le prix de l'eau pour la DSP de PUGET-SUR-ARGENS



PUGET SUR ARGENS

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2020 et 2021

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2020				01/01/2021				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,0979	20,20	5,50%	21,31	10,0041	20,0082	5,50%	21,11	-0,93%
Consommation (CMESE)	120	0,4639	55,67	5,50%	58,73	0,4596	55,152	5,50%	58,19	-0,93%
Surtaxe distribution tranche 1	60	0,19	11,40	5,50%	12,03	0,19	11,4	5,50%	12,03	0,00%
Surtaxe distribution tranche 2	60	0,4599	27,59	5,50%	29,11	0,4599	27,594	5,50%	29,11	0,00%
Surtaxe production	120	0,6609	79,31	5,50%	83,67	0,6609	79,308	5,50%	83,67	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,4798	20,96	10,00%	23,06	11,3755	22,751	10,00%	25,03	8,55%
Consommation (CMESE)	120	0,4994	59,93	10,00%	65,92	0,5371	64,452	10,00%	70,90	7,55%
Surtaxe tranche 1	60	0,59	35,40	10,00%	38,94	0,59	35,4	10,00%	38,94	0,00%
Surtaxe tranche 2	60	1,3283	79,70	10,00%	87,67	1,3283	79,698	10,00%	87,67	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,27	32,40	5,50%	34,18	0,28	33,6	5,50%	35,45	3,70%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,15	18	10,00%	19,80	0,00%
Prix du m³		3,95				4,02				
Total TTC					474,41				481,88	1,57%

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
 Reçu le 27/09/2021
 Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

PRIX SPECIFIQUE DE L'EAU POUR LA DSP PUGET SUR ARGENS



PUGET SUR ARGENS

Facture comparée aux 1er janvier 2020 et 2021

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2020				01/01/2021				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,0979	20,20	5,50%	21,31	10,0041	20,0082	5,50%	21,11	-0,93%
Consommation (CMESE)	120	0,4639	55,67	5,50%	58,73	0,4596	55,152	5,50%	58,19	-0,93%
Surtaxe distribution tranche 1	60	0,19	11,40	5,50%	12,03	0,19	11,4	5,50%	12,03	0,00%
Surtaxe distribution tranche 2	60	0,4599	27,59	5,50%	29,11	0,4599	27,594	5,50%	29,11	0,00%
Surtaxe production	120	0,6609	79,31	5,50%	83,67	0,6609	79,308	5,50%	83,67	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,27	32,40	5,50%	34,18	0,28	33,6	5,50%	35,45	3,70%
Prix du m³		1,99				2,00				
Total TTC					239,03				239,55	0,22%

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

2.3. Le prix de l'eau pour la DSP de ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS



ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2020 et 2021

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2020				01/01/2021				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	9,75	19,5	5,50%	20,57	9,75	19,5	5,50%	20,57	0,00%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,1605	9,63	5,50%	10,16	0,1605	9,63	5,50%	10,16	0,00%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	0,524	31,44	5,50%	33,17	0,524	31,44	5,50%	33,17	0,00%
Redevance achat d'eau	120	0,73	87,6	5,50%	92,42	0,73	87,6	5,50%	92,42	0,00%
Redevance investissement	120	0,2	24	5,50%	25,32	0,2	24	5,50%	25,32	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	21,6945	43,389	10,00%	47,73	21,7785	43,557	10,00%	47,91	0,39%
Consommation (CMESE)	120	1,6755	201,06	10,00%	221,17	1,7041	204,492	10,00%	224,94	1,71%
Consommation (Part Communale)	120	1,21	145,2	10,00%	159,72	1,21	145,2	10,00%	159,72	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,27	32,4	5,50%	34,18	0,28	33,6	5,50%	35,45	3,70%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18	10,00%	19,80	0,15	18	10,00%	19,80	0,00%
Prix du m³		5,54				5,58				
Total TTC					664,24				669,46	0,79%

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
 Reçu le 27/09/2021
 Publié le 27/09/2021

**PRIX SPECIFIQUE DE L'EAU
POUR LA DSP ROQUEBRUNE SUR ARGENS**



ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Facture comparée aux 1er janvier 2020 et 2021

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2020				01/01/2021				
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	9,75	19,5	5,50%	20,57	9,75	19,5	5,50%	20,57	0,00%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,1605	9,63	5,50%	10,16	0,1605	9,63	5,50%	10,16	0,00%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	0,524	31,44	5,50%	33,17	0,524	31,44	5,50%	33,17	0,00%
Redevance achat d'eau	120	0,73	87,6	5,50%	92,42	0,73	87,6	5,50%	92,42	0,00%
Redevance investissement	120	0,2	24	5,50%	25,32	0,2	24	5,50%	25,32	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,27	32,4	5,50%	34,18	0,28	33,6	5,50%	35,45	3,70%
Prix du m³		1,80				1,81				
Total TTC					215,82				217,09	0,59%

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

2.4. Le prix de l'eau et de l'assainissement pour les ADRETS DE L'ESTEREL



LES ADRETS DE L'ESTEREL

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2020 et 2021

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2020				01/01/2021				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,1706	20,3412	5,50%	21,46	10,2195	20,439	5,50%	21,56	0,48%
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,3804	45,648	5,50%	48,16	0,3823	45,876	5,50%	48,40	0,50%
Production (Part communale)	120	0,5359	64,308	5,50%	67,84	0,5359	64,308	5,50%	67,84	0,00%
Distribution (Part communale)	120	0,2	24	5,50%	25,32	0,2	24	5,50%	25,32	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,6944	21,3888	10,00%	23,53	10,7961	21,5922	10,00%	23,75	0,95%
Abonnement annuel (Collectivité)	2	10,00	20	10,00%	22,00	10,00	20,00	10,00%	22,00	0,00%
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,6854	82,248	10,00%	90,47	0,6919	83,028	10,00%	91,33	0,95%
Consommation (Part Communale)	120	0,4815	57,78	10,00%	63,56	0,4815	57,78	10,00%	63,56	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,27	32,4	5,50%	34,18	0,28	33,6	5,50%	35,45	3,70%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18	10,00%	19,80	0,15	18	10,00%	19,80	0,00%
Prix du m³		3,47				3,49				
Total TTC					416,32				419,02	0,65%

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
 Reçu le 27/09/2021
 Publié le 27/09/2021

PRIX SPECIFIQUE DE L'EAU POUR LA REGIE DIRECTE DES ADRETS DE L'ESTEREL



LES ADRETS DE L'ESTEREL

Facture comparée aux 1er janvier 2020 et 2021

pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2020				01/01/2021				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	10,1706	20,34	5,50%	21,46	10,2195	20,439	5,50%	21,56	0,48%
Consommation Tr1 (CMESE)	120	0,3804	45,65	5,50%	48,16	0,3823	45,876	5,50%	48,40	0,50%
Production (Part communale)	120	0,5359	64,31	5,50%	67,84	0,5359	64,308	5,50%	67,84	0,00%
Distribution (Part communale)	120	0,2	24,00	5,50%	25,32	0,2	24	5,50%	25,32	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,27	32,40	5,50%	34,18	0,28	33,6	5,50%	35,45	3,70%
Prix du m³		1,64				1,65				
Total TTC					196,97				198,58	0,82%

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

2.5. Le prix de l'eau et l'assainissement pour le quartier du TRAYAS sur St RAPHAEL



TRAYAS

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2020 et 2021
pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2020				01/01/2021				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (Lyonnaise)	2	15,00	30,00	5,50%	31,65	15,00	30,00	5,50%	31,65	0,00%
- Consommation (Lyonnaise) Tr1	60	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,00%
- Consommation (Lyonnaise) Tr2	60	1,49	89,40	5,50%	94,317	1,49	89,40	5,50%	94,317	0,00%
Préservation ressources en eau (Agence de L'Eau)	120	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,1411	24,28	10,00%	26,71	12,5397	25,08	10,00%	27,59	3,28%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,38	22,80	10,00%	25,08	0,3985	23,91	10,00%	26,30	4,87%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,2493	74,96	10,00%	82,45	1,2967	77,80	10,00%	85,58	3,79%
Redevance Communauté d'agglomération	120	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,54	64,80	10,00%	71,28	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,27	32,40	5,50%	34,18	0,28	33,60	5,50%	35,45	3,70%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,15	18,00	10,00%	19,80	0,00%
Prix du m³		3,79				3,85				
Total TTC					455,10				461,60	1,43%

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

**PRIX SPECIFIQUE DE L'EAU POTABLE
POUR LA REGIE DIRECTE DU QUARTIER DU TRAYAS / St RAPHAEL**



S A I N T
R A P H A È L

TRAYAS

Facture comparée aux 1er janvier 2020 et 2021
pour une consommation annuelle de 120 m³

	m ³	01/01/2020				01/01/2021				Evolution
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (Lyonnaise)	2	15,00	30,00	5,50%	31,65	15,00	30,00	5,50%	31,65	0,00%
- Consommation (Lyonnaise) Tr1	60	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,89	53,40	5,50%	56,337	0,00%
- Consommation (Lyonnaise) Tr2	60	1,49	89,40	5,50%	94,317	1,49	89,40	5,50%	94,317	0,00%
Préservation ressources en eau (Agence de L'Eau)	120	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,1050	12,60	5,50%	13,293	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Lutte contre pollution (Agence de l'Eau)	120	0,27	32,40	5,50%	34,18	0,28	33,60	5,50%	35,45	3,70%
Prix du m³		1,91				1,93				
Total TTC					229,78				231,05	0,55%

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C_20210921_135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

3 – INDICATEURS DE PERFORMANCE

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a deux DSP bien distinctes)			Régie Intéressée avec VEOLIA / CMESE	DSP VEOLIA CMESE	Régie Directe
Certification « Qualité de services » ISO 9001	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NR
Certification « Qualité environnementale » ISO 14001	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NR

Existence d'une commission départementale de solidarité Eau : oui

Existence d'une commission consultative des services publics locaux : oui

Existence d'une mesure de satisfaction clientèle : oui, au niveau national et régional

3.1 Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

La qualité de l'eau, enjeu de santé publique, est une priorité absolue pour VEOLIA Eau.

Sur tous les services qui lui sont confiés, VEOLIA Eau complète le contrôle réglementaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé, par un plan d'autocontrôle de la qualité de l'eau sur la ressource et sur l'eau produite et distribuée. Les prélèvements sont réalisés sur les points de captage, dans les usines de production d'eau potable et sur le réseau de distribution jusqu'au robinet du consommateur. Les analyses effectuées sur ces prélèvements concernent l'ensemble des paramètres réglementaires microbiologiques et physicochimiques.

La qualité de l'eau produite et distribuée est évaluée au regard des limites de qualité et des références de qualité définies par la réglementation :

- Les limites de qualité visent les paramètres susceptibles de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.
- Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau potable. Un dépassement ne traduit pas forcément un risque sanitaire pour le consommateur mais implique des actions correctives.

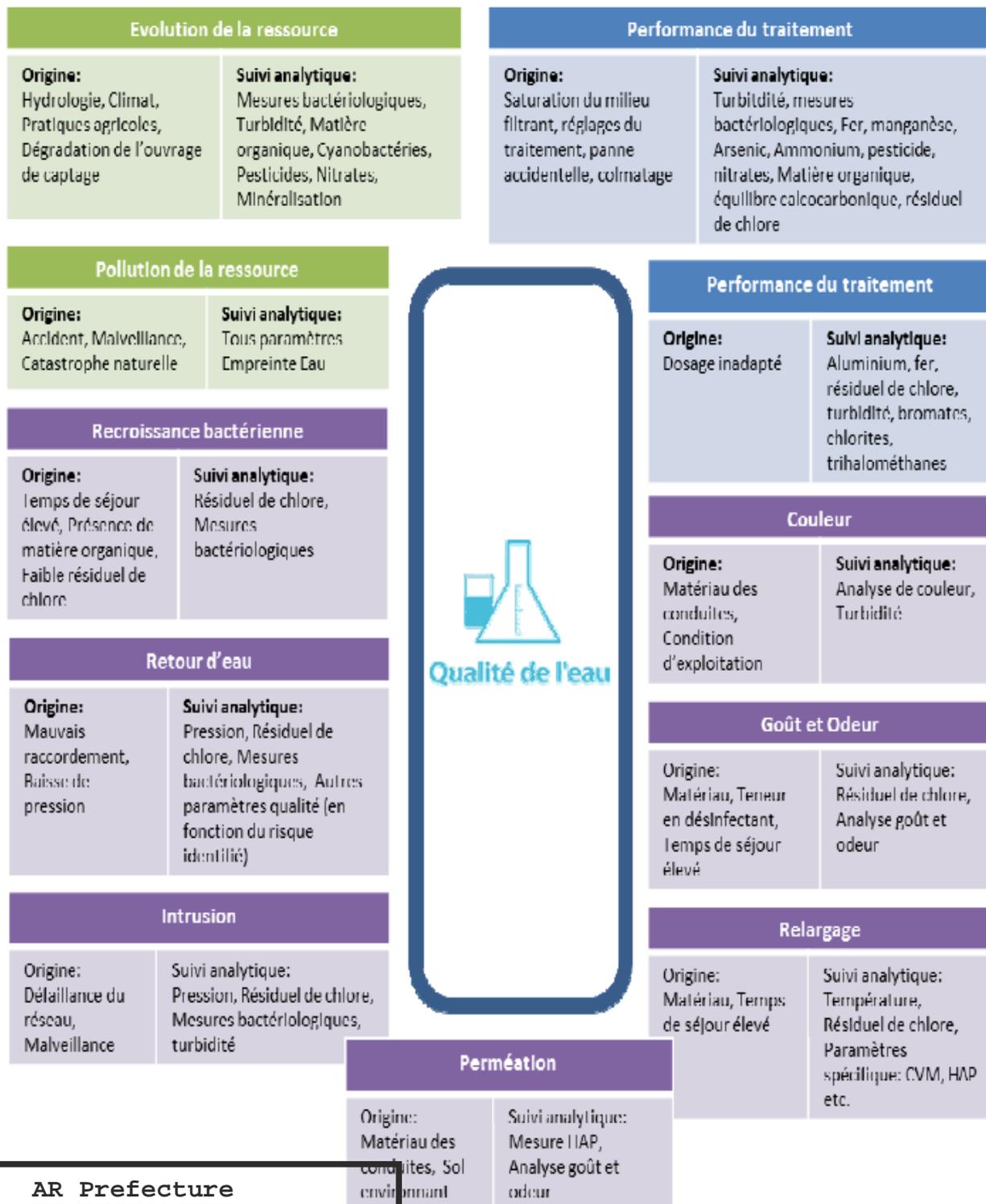
AR Prefecture

083-200035319-20210927-C 20210921 135-DE
 Reçu le 27/09/2021
 Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

→ Les phénomènes impactant la qualité de l'eau en réseau

Les phénomènes de dégradation de la qualité de l'eau sont complexes et leur maîtrise nécessite une vigilance à tous les stades de vie des infrastructures du service (conception, travaux, exploitation...). La figure ci-dessous explicite les différents mécanismes de dégradation de la qualité de l'eau en réseau.



AR Prefecture

083-200035319-20210927-C-20210921-135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

Les indicateurs de conformité des prélèvements réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité concernent les paramètres microbiologiques [P101.1] et physico-chimiques [P102.1]. Ils sont transmis à la Collectivité par l'ARS. A titre indicatif, les taux de conformité issus de nos systèmes d'informations, sur la base des prélèvements incluant au moins un paramètre soumis à une limite de qualité, sont les suivants :

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE <small>(ATTENTION : il y a deux DSP bien distinctes)</small>			Régie Intéressée avec VEOLIA / CMESE	DSP VEOLIA CMESE	Régie Directe CAVEM
Qualité de l'eau Indicateur P 101.1 Paramètres microbiologiques	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Qualité de l'eau Indicateur P 102.1 Paramètres Physico- chimiques	100,0%	100,0%	100%	100%	100%	100%

3.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P 103.2)

La loi de Grenelle 2 s'inscrit dans le plan national d'adaptation au changement climatique de 2011 qui prévoit 20% d'économie d'eau sur les prélèvements d'ici 2020.

Objectifs de la loi de Grenelle 2 et du décret d'application de l'article 161 publié le 27 janvier 2012

- Inciter les collectivités à mettre en place une gestion patrimoniale des réseaux d'eau
- Engager des actions afin de limiter le taux de perte à 15% sur les réseaux urbains

Obligations réglementaires

Le décret du 27 janvier 2012 (« limitation des pertes en eau sur les réseaux ») précise que sous peine d'un doublement de la redevance de prélèvement, à l'échéance du 31 décembre 2013, les collectivités doivent :

- Etablir un descriptif détaillé des réseaux d'eau et d'assainissement
- Définir et mettre en œuvre un plan d'action destiné à la réduction des pertes d'eau pour les réseaux dont le taux de perte est supérieur au seuil défini par le décret d'application.

L'arrêté du 2 décembre 2013 (JO du 19 décembre 2013) assure l'articulation entre l'obligation de réaliser un descriptif détaillé introduite par le décret du 27 janvier 2012 et l'arrêté du 2 mai 2007 sur le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service. Il modifie notamment les critères d'évaluation des indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux en introduisant un nouveau barème de 0 à 120 points (précédent barème sur 100 points).

Ce même arrêté précise qu'il faut que ce nouvel indice atteigne un total de 40 points minimum sur les 45 premiers points accessibles pour que le service puisse être considéré comme disposant d'un descriptif détaillé. D'autre part, cet arrêté stipule que l'atteinte de ce seuil de 40 points (sur 45 attribuables) conditionne l'attribution des points suivants alloués par le barème (entre les cotations 45

et 120 points - effet « palier »).

083-200035319-20210927-C-20210921_135-DE

Reçu le 27/09/2021 Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

Publié le 27/09/2021

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		Barème	FREJUS St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS	LE TRAYAS
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)						
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10	10	10	10	10
VP.237 5 5	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5	5	5	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)						
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100%	95%	95%	100%	100%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
(VP238, VP239, VP240)	Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	15	15	15	15	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15	15	15	15	15
TOTAL Parties A et B		45	45	45	45	45	45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)						
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10	10	10	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10	10	10	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10	10	10	0	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10	10	10	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10	10	10	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10	10	10	10	10
VP.248	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10	0	10	0	0
VP.249	Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux	5	5	5	0	0	0
TOTAL		120	120	110	115	95	105

3.3 Indice de performance réseau (P 104.3)

La performance d'un service ne se mesure plus uniquement à son aptitude à délivrer une eau de qualité au robinet du client final. La performance du service recoupe également la maîtrise des pertes en eau, enjeu environnemental d'aujourd'hui et de demain, afin de préserver la ressource.

Cette préoccupation environnementale et sociétale s'est traduite dans la réglementation qui, en prenant en compte les résolutions du Grenelle de l'environnement, a récemment évolué pour y répondre, en fixant des objectifs de performance des réseaux de distribution d'eau, variant de 65 à 85 % selon la taille et les caractéristiques des collectivités.

Mesurant la part du volume effectivement utilisé dans le volume introduit dans le réseau, le rendement de réseau permet d'apprécier la qualité du réseau et l'efficacité du service de distribution.

Il importe aux collectivités d'atteindre les objectifs de rendement fixés par la loi pour éviter de faire peser sur les consommateurs un surcoût dû aux pénalités – doublement de la redevance pour prélèvement sur la ressource - prévues par le texte si les plans d'actions rendus nécessaires ne sont pas définis et mis en œuvre.

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C 20210921 135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

2020	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Rendement de réseau P 104.3	89,31%		85,71%	90,56%	77,88%
Evolution 2019/2020	-1,93%		0,78%	-2,70%	-4,24%

Volumes consommés autorisés sur la période	9 403 467	864 957	2 095 663	300 136
Volumes distribués sur la période	10 528 763	1 009 221	2 314 043	385 378

(comprend les volumes de services et volumes non comptés)

3.4 Indice linéaire des volumes non comptés (P 105.3)

Cet indicateur permet de connaître la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Indice linéaire des volumes non comptés(m3/j /km) P 105.3	4,88		6,80	2,61	6,05
Evolution 2020/2021	6,32%		5,59%	28,57%	7,08%

AR Prefecture

(ne comprend pas les volumes de services et volumes non comptés)

3.5 Indice linéaire de pertes en réseau (P 106.3)

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km) P 106.3	4,63		5,60	2,55	5,97
Evolution 2019/2020	13,76%		-6,04%	31,44%	13,07%

(comprend les volumes de services et volumes non comptés)

3.6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P 107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisations est remplacé.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Taux moyen renouvellement P 107.2	1.00 %		1.36 %	0.74 %	0.01 %
Linéaire renouvelé	5 932 ml		0 ml	2 081 ml	0
Branchements renouvelés	144 unités		11 unités	80 unités	3 unités
Fuites réparées (branchements et réseau)	135 fuites		31 fuites	53 fuites	20 fuites

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C 20210921 135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

3.7 Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'Eau (P 109)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Les sommes indiquées ci-dessous correspondent au fond de solidarité utilisé pour aider certains des abonnés qui étaient dans l'impossibilité d'honorer leur facture d'eau.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Fond de solidarité P 109	7 142 €		0 €	1 129 €	0 €
Nombre de demandes d'abandon de créances	77		0	7	0
Nombre d'échéanciers de paiements ouverts	465		55	99	21

3.8 Délai contractuel maximal de branchement des nouveaux abonnés (P 151.0)

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Délai contractuel D 151.0	1 jour		1 jour	1 jour	1 jour

3.9 Respect du délai contractuel de branchements des nouveaux abonnés (P 152.1)

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE (ATTENTION : il y a trois DSP bien distinctes)				DSP VEOLIA / CMESE
Respect délai ARp Préfecture	100 %		100 %	89.98%	100 %

083-200035319-20210927-C 20210921 135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

3.10 Fréquence des interruptions de service non programmées (P 151.1)

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	LES ADRETS
Fréquence P 151.1 <i>Unité/1000 abonnés</i>	1.55 u.		3.18 u.	2.91 u.	8 u.

4 – LES TRAVAUX REALISES PAR LA COMMUNAUTÉ ESTEREL CÔTE D’AZUR AGGLOMÉRATION EN 2020

Travaux réalisés en 2020 par la Communauté d’Agglomération Estérel Côte d’Azur en eau potable :

Renouvellement

- Renouvellement des réseaux d’eau potable Route du Golf (Tr5), avenue Colonel Brooke, rue du Boccage à **Saint Raphaël**
- Renouvellement des réseaux d’eau potable chemin de Bellevue, avenue RIERA, route de Malpasset, Plaine du Reyran (chemisage), rue Jean Giono, avenue Louis Lépine à **Fréjus**
- Aucun renouvellement des réseaux d’eau potable à **Puget**
- Renouvellement boulevard Clavel Ferdinand, Boulevard de l’aramon, Rue de l’Hospice, boulevard des Tourterelles, Chemin de la Maurette, route des Cavalières à **Roquebrune sur Argens**

Travaux neufs

- Remise en état des pistes d’accès aux réservoirs (Peire Sarade, Gardevieille, Castelli, Sainte Guitte, Rastel d’Agay, Aigebonne)
- Réfection de la chaussée de la voie d’accès au réservoir de Saint Aygulf Haut- impasse Gustave Charpentier à **Fréjus**
- Réfection de la chaussée de la voie d’accès au réservoir de Gargalon à **Fréjus**
- Mise en conformité du réseau d’eau potable – Vallon des Grives aux Issambres à **Roquebrune Sur Argens**
- Extension du réseau d’eau potable des Barestes – **Puget sur Argens**

Actions engagées en 2020 par la Communauté d’Agglomération Estérel Côte d’Azur en eau potable :

Poursuite des études et des travaux concernant :

- Réservoir d’eau potable de Saint-Aygulf haut/Grand Boucharel à **Roquebrune**
- Réservoir d’eau potable du Super Planestel aux **Adrets de l’Estérel**
- Réservoir d’eau potable du Gargalon
- Schéma directeur eau potable de **Roquebrune sur Argens**
- Schéma directeur de **défense extérieure contre l’incendie Communauté d’Agglomération Estérel Côte d’Azur** (en attente de la fin du schéma de Roquebrune)
- Harmonisation des Schémas Directeurs d’Eau potable communaux en cours

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C 20210921 135-DE
Reçu le 27/09/2021
Publié le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d’Agglomération Var Estérel Méditerranée

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C 20210921 135-DE

Reçu le 27/09/2021 Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

Publié le 27/09/2021

5 – LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE

4.1 Le Compte rendu de résultat de FREJUS / St RAPHAEL :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2020
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1920 - CA FREJUS ST RAPHAEL DSP EAU

Eau

LIBELLE	2019	2020	Ecart %
PRODUITS	10 082 948	9 656 317	-4.23 %
Exploitation du service	5 345 213	5 242 302	
Collectivités et autres organismes publics	3 961 564	3 773 794	
Travaux attribués à titre exclusif	354 577	261 858	
Produits accessoires	421 594	378 363	
CHARGES	10 377 539	10 564 812	1.80 %
Personnel	958 835	1 071 509	
Energie électrique	68 745	62 255	
Produits de traitement	2 135	2 275	
Analyses	24 761	16 875	
Sous-traitance, matières et fournitures	1 313 455	1 369 393	
Impôts locaux et taxes	46 230	59 974	
Autres dépenses d'exploitation	26 179	71 245	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	38 138	29 446	
<i>engins et véhicules</i>	66 628	78 863	
<i>informatique</i>	105 069	104 339	
<i>assurances</i>	48 845	24 115	
<i>locaux</i>	97 164	100 298	
<i>autres</i>	- 329 661	- 265 815	
Redevances contractuelles	46 627	161 293	
Contribution des services centraux et recherche	380 537	340 490	
Collectivités et autres organismes publics	3 961 564	3 773 794	
Charges relatives aux renouvellements	3 092 026	3 139 513	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	139 628	141 773	
<i>fonds contractuel (renouvellements)</i>	2 952 398	2 997 740	
Charges relatives aux investissements	39 320	41 432	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	39 320	41 432	
Provision pour investissements futurs	- 1 951	- 1 980	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	393 149	400 508	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	25 928	56 237	
RESULTAT AVANT IMPOT	- 294 592	- 908 496	NS
RESULTAT	- 294 593	- 908 497	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

3/18/2021

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C 20210921 135-DE

Reçu le 27/09/2021 Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

Publié le 27/09/2021

4.2 Le Compte rendu de résultat de PUGET SUR ARGENS :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2020 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1530 - CAVEM PUGET SUR ARGENS

Eau

LIBELLE	2019	2020	Ecart %
PRODUITS	1 722 544	1 746 749	1.41 %
Exploitation du service	474 715	498 281	
Collectivités et autres organismes publics	1 139 349	1 098 385	
Travaux attribués à titre exclusif	73 929	106 807	
Produits accessoires	34 551	43 276	
CHARGES	1 666 518	1 705 981	2.37 %
Personnel	111 348	141 089	
Energie électrique	0	0	
Achats d'eau	112 426	116 193	
Analyses	1 276	1 210	
Sous-traitance, matières et fournitures	98 649	128 763	
Impôts locaux et taxes	7 374	8 558	
Autres dépenses d'exploitation	9 053	19 059	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	3 376	2 541	
<i>engins et véhicules</i>	9 144	11 830	
<i>informatique</i>	7 042	8 091	
<i>assurances</i>	4 057	2 663	
<i>locaux</i>	6 681	7 624	
<i>autres</i>	- 21 247	- 13 690	
Redevances contractuelles	4 898	4 921	
Contribution des services centraux et recherche	25 397	27 434	
Collectivités et autres organismes publics	1 139 349	1 098 385	
Charges relatives aux renouvellements	117 813	119 538	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	14 835	15 052	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	102 978	104 486	
Charges relatives aux investissements	13 531	13 531	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	13 531	13 531	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	23 440	23 440	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	1 963	3 862	
RESULTAT AVANT IMPOT	56 025	40 767	-27.23 %
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	18 672	11 416	
RESULTAT	37 352	29 353	-21.42 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

3/18/2021

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C 20210921 135-DE

Reçu le 27/09/2021 Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

Publié le 27/09/2021

4.3 Le Compte rendu de résultat de ROQUEBRUNE SUR ARGENS :

Compte Résultat 2020 en € HT			
	TOTAL	Charges Remboursables *	Charges Refacturables
A	Personnel		197 568 €
	Cadres	- €	- €
	Agents de maîtrise	- €	- €
	Techniciens	- €	- €
	Comptable	- €	- €
	Employés / Opérateurs	- €	- €
B	Energie	41 575 €	
	Abonnements	- €	- €
	Consommations	- €	- €
C	Télécoms		10 942 €
	Abonnements	- €	- €
	Consommations	- €	- €
D	Loyers et assurances		30 807 €
	Loyers	- €	- €
	Eclairage	- €	- €
	Chauffage	- €	- €
	Assurances	- €	- €
E	Impôts & taxes	20 891 €	
	Taxe professionnelle	- €	- €
F	Entretien des stations et du matériel	6 966 €	3 432 €
	Mat et Div	3 432 €	3 432 €
	Contrôles réglementaires	277 €	- €
	Produits de traitement	- €	- €
	Sous-traitance	3 257 €	- €
	Remplacement des compteurs	- €	- €
G	Entretien réseau / branchements	74 253 €	63 934 €
	Mat et Div	7 358 €	7 358 €
	Analyses externes	3 846 €	- €
	Analyses Internes	2 962 €	2 962 €
	Recherche de fuites	- €	- €
	Réparations	- €	- €
	Sous-traitance	60 088 €	- €
H	Véhicules	14 818 €	14 818 €
	Amortissements	- €	- €
	Loyers	- €	- €
	Carburant	- €	- €
	Entretien	- €	- €
	Assurances	- €	- €
I	Gestion clientèle	102 816 €	102 816 €
	Emission des factures	- €	- €
	Edition documentation et constitution clients	- €	- €
	Encaissement, recouvrement, reversement	- €	- €
	Accueil téléphonique	- €	- €
	Informatique clientèle	- €	- €
	Maintenance M2O	- €	- €
J	Frais généraux	64 039 €	64 039 €
	Fournitures de bureau	- €	- €
	Communication	- €	- €
	Contentieux	- €	- €
	Frais de siège	- €	- €
K	Renouvellement	675 453 €	564 939 €
		- €	- €
L	Autres Charges	1 129 €	1 129 €
	Investissements : programme contractuel	- €	- €
	Risques	- €	- €
	Atténuation des charges	- €	- €
	Non valeurs	- €	- €
	FSE	1 129 €	- €
	TOTAL DEPENSES = CO(2016) : Hors renouvellement	565 863 €	131 064 €
	TOTAL DEPENSES avec Renouvellement	1 241 317 €	696 003 €
			1 110 252,89 €

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C 20210921 135-DE

Reçu le 27/09/2021 Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

Publié le 27/09/2021

4.4 Le Compte rendu de résultat des ADRETS DE L'ESTEREL :

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2020 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: T1800 - CAVEM - ADRETS DE L'ESTEREL EP

Eau

LIBELLE	2019	2020	Ecart %
PRODUITS	664 242	552 602	-16.81 %
Exploitation du service	202 925	167 814	
Collectivités et autres organismes publics	429 676	354 517	
Travaux attribués à titre exclusif	10 677	13 759	
Produits accessoires	20 964	16 512	
CHARGES	614 714	555 755	-9.59 %
Personnel	75 491	79 268	
Energie électrique	4 702	6 256	
Analyses	715	1 151	
Sous-traitance, matières et fournitures	58 888	55 803	
Impôts locaux et taxes	1 262	1 474	
Autres dépenses d'exploitation	833	9 913	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	1 802	1 174	
<i>engins et véhicules</i>	5 243	7 624	
<i>informatique</i>	3 992	3 471	
<i>assurances</i>	2 263	1 138	
<i>locaux</i>	3 717	3 266	
<i>autres</i>	- 16 182	- 6 763	
Redevances contractuelles	3 170	3 191	
Contribution des services centraux et recherche	14 331	11 341	
Collectivités et autres organismes publics	429 676	354 517	
Charges relatives aux renouvellements	19 934	20 794	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	12 632	13 177	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	7 302	7 617	
Charges relatives aux investissements	5 366	5 911	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	5 366	5 911	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	344	6 138	
RESULTAT AVANT IMPOT	49 529	- 3 153	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	16 508	0	
RESULTAT	33 022	- 3 152	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

3/18/2021

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C 20210921 135-DE
Reçu le 27/09/2021 Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée
Publié le 27/09/2021

RAPPORT SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Budget Annexe EAU

Section	Chapitre	Les Adrets de l'Estérel	Puget sur Argens	Roquebrune sur Argens	CA Fréjus St Raphaël	Trayas	Sans Antenne	Total
E x p l o i t a t i o n	011 - Charges à caractère général	221 802,82	606 396,57	1 901 927,86	5 323 335,42	49 536,44		8 102 999,11
	012 - Charges de personnel	27 267,58	25 041,89	17 511,36	106 142,72	11 112,28		187 075,83
	014 - Atténuations de produits	-4 603,44	0,00	0,00	0,00	10 366,63		5 763,19
	65 - Autres charges de gestion courante	52 367,02	116 301,88	386 835,15	1 592 059,41	0,00		2 147 563,46
	66 - Charges financières	23 371,30	152 820,14	170 549,62	631 675,82	3 729,33		982 146,21
	67 - Charges exceptionnelles	2 684,91	0,00	0,00	0,00	0,00		2 684,91
	042 - Opérations d'ordre	41 143,74	87 514,00	218 093,03	407 605,37	6 571,00	4,00	760 931,14
	Total Dépenses	364 033,93	988 074,48	2 694 917,02	8 060 818,74	81 315,68	4,00	12 189 163,85
	002 - Résultat reporté	201 691,00	-18 560,09	608 455,39	976 630,86	-332 570,25		1 435 646,91
	70 - Produits des services	148 923,69	975 304,75	3 228 576,11	8 734 143,49	65 718,32		13 152 666,36
	75 - Autres produits de gestion courante	1 000,00	5 648,86	0,00	5 735,98	0,00	1,39	12 386,23
	77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	042 - Opérations d'ordre	6 089,25	0,00	28 602,32	81 821,00	4 875,00	4,00	121 391,57
Total Recettes	357 703,94	962 393,52	3 865 633,82	9 798 331,33	-261 976,93	5,39	14 722 091,07	
Résultat	-6 329,99	-25 680,96	1 170 716,80	1 737 512,59	-343 292,61	1,39	2 532 927,22	
16 - Emprunts et dettes assimilés	51 425,62	155 242,56	173 065,04	854 928,57	7 813,32		1 242 475,11	
Dépenses d'équipement	579 353,96	352 923,51	751 019,31	2 192 605,41	0,00	9 994,75	3 885 896,94	
20 - Immobilisations incorporelles	18 637,50	0,00	63 850,21	11 225,40	0,00	3 994,75	103 707,86	
21 - Immobilisations corporelles	10 579,45	8 751,00	675 453,36	88 388,53	0,00		783 171,34	
23 - Immobilisations en cours	550 136,01	344 172,51	11 715,74	2 082 391,43	0,00		2 988 015,74	
040 - Opérations d'ordre	6 089,25	0,00	28 602,32	81 821,00	4 875,00	4,00	121 391,57	
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	12 200,04	0,00		12 200,04	
Total Dépenses	636 868,83	508 166,07	952 686,67	3 141 555,02	12 688,32	9 998,75	5 261 963,66	
001 - Résultat d'investissement reporté	-25 632,67	-357 812,32	-726 527,63	1 888 978,77	-16 870,60		762 135,55	
10 - Dotations, fonds divers	0,00	0,00	760 099,42	0,00			760 099,42	
13 - Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilés	800 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00		2 000 000,00	
23 - Immobilisations en cours		2 501,68	0,00	77 332,75			79 834,43	
040 - Opérations d'ordre	41 143,74	87 514,00	218 093,03	407 605,37	6 571,00	4,00	760 931,14	
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	12 200,04	0,00		12 200,04	
Total Recettes	815 511,07	332 203,36	2 516 64,82	2 986 116,93	-10 299,60	4,00	4 375 200,58	
021 Virement Section de Fonctionnement (sur dépenses)	57 150,00	0,00	1 400 193,55	675 577,72	0,00		2 133 921,27	
Résultat (a)	178 642,24	-175 962,71	-701 021,85	-155 438,09	-22 987,92	-9 994,75	-886 763,08	
Report Dépenses	29 120,94	61 613,13	64 180,91	135 937,54	0,00	39 975,25	330 827,77	
Report Recettes	133 653,00	0,00	39 840,00	0,00	0,00	18 000,00	191 493,00	
Solde Reports (b)	104 532,06	-61 613,13	-24 340,91	-135 937,54	0,00	-21 975,25	-139 334,77	
Besoin d'autofinancement (b) - (a)	283 174,30	-237 575,84	-725 362,76	-291 375,63	-22 987,92	-31 970,00	-1 026 097,85	
Affectation	0,00	0,00	725 362,76	291 375,63	0,00	1,39	1 016 739,78	
002	-6 329,99	-25 680,96	445 354,04	1 446 136,96	-343 292,61	0,00	1 516 187,44	

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C 20210921 135-DE

Reçu le 27/09/2021 Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

Publié le 27/09/2021

7 – LE SERVICE AUX ADMINISTRÉS DE LA CAVEM

En premier lieu il faut connaître le mode de gestion de l'eau potable sur sa commune :



AR Prefecture

083-200035319-20210927-C 20210921 135-DE

Reçu le 27/09/2021

Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estrel Méditerranée

Publié le 27/09/2021

Pour FREJUS, PUGET/Argens, ROQUEBRUNE/Argens, Les Adrets de l'Estérel et St RAPHAËL (hors quartier du Trayas)



A l'agence physique de VEOLIA Eau / CMESE

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux de la VEOLIA Eau / CMESE à l'adresse suivante :

VEOLIA Eau / CMESE

Centre VAR

Secteur Var-Estérel

77 Via Nova

Pôle d'excellence Jean-Louis

BP 9 – 83601 FREJUS CEDEX

Fax : 04 94 53 85 47

Par téléphone à l'agence VEOLIA Eau / CMESE

Par un simple appel téléphonique au Centre Service Clients « VEOLIA Eau » chacun peut accéder aux services et régler sans se déplacer les formalités administratives courantes en composant le :

Tél. : 0 969 329 328

Les demandes suivantes sont immédiatement prises en compte :

- demande de branchement
- demande de nouvel abonnement
- informations sur la qualité de l'eau et de la dépollution
- état du compte client
- prise de rendez-vous avec technicien
- demande de résiliation

Sur le site internet de l'agence VEOLIA Eau / CMESE

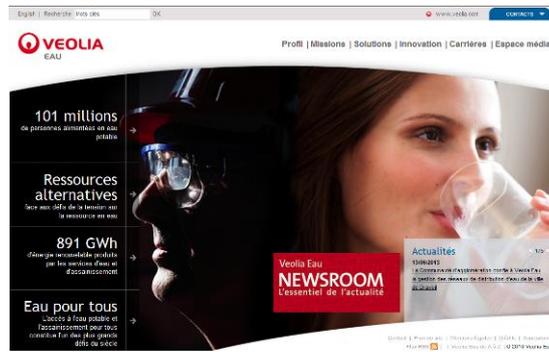
Les administrés peuvent consulter le site internet de la CMESE sur : <http://www.veoliaeau.com>

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C 20210921 135-DE

Reçu le 27/09/2021 Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

Publié le 27/09/2021



Toutes les informations concernant le raccordement au service et les tarifs en vigueur sur la commune sont disponibles à la demande. Des conseils pratiques relatifs à l'usage de l'eau y sont proposés.

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C 20210921 135-DE

Reçu le 27/09/2021 Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

Publié le 27/09/2021

Pour le quartier du Trayas



A la CAVEM

Tous les clients peuvent se présenter à l'adresse suivante :

CAVEM

624 Chemin Aurélien

83700 Saint-Raphaël

Fax : 04 94 19 31 10

Par téléphone à la CAVEM

Par un simple appel téléphonique à la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur chacun peut accéder aux services et régler sans se déplacer les formalités administratives courantes en composant le :

Tél. : 04 94 19 31 00

Les demandes suivantes sont immédiatement prises en compte :

- demande de branchement
- demande de nouvel abonnement
- informations sur la qualité de l'eau et de la dépollution
- état du compte client
- prise de rendez-vous avec technicien
- demande de résiliation

Par téléphone à l'agence SUEZ

Par un simple appel téléphonique au Centre Service Clients « SUEZ » chacun peut accéder aux services et régler sans se déplacer les formalités administratives courantes en composant le :

Tél. : 04 92 92 41 30

Les demandes suivantes sont immédiatement prises en compte :

- demande de branchement
- demande de nouvel abonnement
- informations sur la qualité de l'eau et de la dépollution
- état du compte client
- prise de rendez-vous avec technicien
- demande de résiliation

AR Prefecture

083-200035319-20210927-C 20210921 135-DE

Reçu le 27/09/2021 Service Délégation de Service Public de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

Publié le 27/09/2021